

Rapport d'activité



FOYER D'HEBERGEMENT
« Résidence Les Poteries »

SAVS
« Les Poteries »

ESAT
« Les ateliers Vers l'Autonomie »

I. RAPPORT MORAL

II. RAPPORT D'ACTIVITE

PREAMBULE

- A. LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION
- B. L'HISTOIRE DE L'ASSOCIATION
- C. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
- D. LE BILAN SOCIAL 2018

PARTIE 1 : FOYER D'HEBERGEMENT

- A. PRESENTATION SOMMAIRE DU FH
- B. DONNEES RETRAÇANT L'ACTIVITE 2018
- C. PROFIL DES RESIDENTS
- D. LE CONSEIL A LA VIE SOCIALE
- E. SORTIES ET ATELIERS
- F. LA DEMARCHE QUALITE

PARTIE 2 : SAVS

- A. PRESENTATION DU SAVS
- B. DONNEES RETRAÇANT L'ACTIVITE 2018
- C. PROFIL DES USAGERS
- D. LA PARTICIPATION DES USAGERS
- E. LES INTERVENTIONS DU SAVS
- F. EVALUATION EXTERNE ET MISE EN PLACE DU PROJET DE SERVICE

PARTIE 3 : ESAT

- A. PRESENTATION DE L'ESAT
- B. DONNEES RETRAÇANT L'ACTIVITE 2018
- C. PROFIL DES TRAVAILLEURS
- D. LE CONSEIL A LA VIE SOCIALE
- E. ACTIVITES D'AIDE ET DE SOUTIEN
- F. OUVERTURE VERS LE MILIEU ORDINAIRE
- G. ACTIVITE PRODUCTION DE L'ESAT
- H. PERSPECTIVES

III. COMPTES ADMINISTRATIF ET RAPPORTS FINANCIERS

I. RAPPORT MORAL

L'année 2018 restera une année de questionnement, d'inquiétude pour nos personnels.

En effet, malgré la motivation de nos personnels et notre volonté de réorienter nos activités vers les besoins départementaux, le Conseil Départemental nous a informés que les réflexions sur le futur schéma étaient engagées et que de fait, nous devons nous soumettre à cette attente. Cette situation a engendré une démotivation de nos personnels. Certains, inquiets ont préféré quitter l'Association.

Nous espérons vivement que les travaux de ce nouveau schéma nous parviendront dans les meilleurs délais.

Nous sommes tous prêts à nous remettre en cause et à faire évoluer nos activités, nos prises en charge et nos accompagnements en fonction des directives qui nous seront dictées par les services départementaux.

Une chose est sûre, c'est qu'il faudra, dans les plus brefs délais, que nous nous interroguions sur nos résidents vieillissants. En effet, les besoins sont incontestables et génèrent également une angoisse perceptible des familles.

Absence de Mr BUCHON

Cette année 2018 a également été marquée par une très longue absence de Mr BUCHON, Directeur de l'Association. Cette absence de plusieurs mois a été brutale et a nécessité une réorganisation à la hauteur de l'urgence.

Afin de ne pas rajouter de la difficulté à cette situation, j'ai pris l'initiative d'assurer et d'assumer l'intérim de direction des établissements de l'Association.

Je remercie personnellement, et tout particulièrement, nos deux chefs de service, Mr HUVELIN et Mr CLAREY, qui de manière très professionnelle, ont assumé la gestion des affaires courantes.

Egalement un grand merci à Mme Geneviève MARTIN, notre comptable et Mme Nathalie DARMIGNY, secrétaire, qui ont su s'adapter à cette nouvelle organisation.

Enfin, même si ces situations peuvent générer des incertitudes auprès des personnels et des résidents, une excellente communication a permis d'atténuer ces inquiétudes.

Je me permets également d'évoquer dans ce présent rapport les résultats financiers de cet exercice 2018.

Vous entendrez lors de cette Assemblée Générale, les commentaires de Mr PEDROT, expert-comptable du Cabinet ECA, ainsi que ceux du Commissaire aux comptes.

Tous nos établissements sont excédentaires, ce qui vous en conviendrez, lorsque nous entendons nos partenaires est exceptionnel. Il s'agit de la conjugaison de l'excellente tenue comptable de Mr Guillaume BUCHON, Directeur, mais aussi et surtout, d'une équipe de travailleurs de grande qualité à l'ESAT.

Mise en place du Projet « Emploi Accompagné »

Née de la Loi EL KHOMRI, un partenariat commun avec les PEP 28 et notre Association a été proposé dans le cadre d'un appel à projet. Cette proposition conjointe a fait l'objet d'un examen attentif par l'ARS du Centre et a été retenue. Grâce à la réunion de nos forces respectives, à savoir l'aspect « suivi social » par notre Association et l'aspect « suivi professionnel et insertion » par les PEP 28, plusieurs travailleurs bénéficient désormais de ce nouveau dispositif afin de les aider en cas de besoin.

Ce dispositif permet également une relation de proximité avec les employeurs. Une des missions également de ce service est d'aider les demandeurs qui le souhaitent, par un soutien dans la recherche d'un emploi.... A l'ère de l'inclusion, les attentes de l'ARS sont clairement affichées.

Partenariat avec l'IME de CHAMPHOL

Je suis personnellement satisfait que ce partenariat ait pu se mettre en place avec les équipes éducatives et pédagogiques de l'IME de CHAMPHOL.

Même si la mise en œuvre de ce nouveau dispositif a été longue, les premiers effets sont d'ores et déjà ressentis. Nous allons pouvoir proposer à ces jeunes « CRETON » des activités et des ateliers leur permettant de les préparer à une future vie professionnelle.



Enfin, je réserverai cette fin de rapport à certains remerciements :

- **A l'ensemble des Administrateurs de notre Association.**

Règne au sein de cette instance une attention toute particulière aux résidents et aux travailleurs que nous accompagnons au quotidien. Un vrai esprit de solidarité et d'écoute perdure, même si quelquefois, certains débats passionnés alimentent les séances.

- **Tous les personnels de notre Association.**

Les résultats financiers témoignent de leur sérieux et de leur professionnalisme. Même si nous avons par le passé évoqué nos inquiétudes sur le devenir de nos établissements, ce qui est toujours le cas à ce jour, une vraie prise de confiance est constatée.

Comme je l'évoquais précédemment, il nous faudra être réactif dès la réception de ce nouveau schéma départemental afin de réorganiser dans les plus brefs délais nos activités.

- **Egalement, un remerciement à l'ensemble de nos partenaires.**

Nos prises en charge n'ont de sens que si nous unissons nos forces. Notre Association est restée trop longtemps renfermée sur elle-même. Nous devons poursuivre ces rapprochements afin de préparer ce nouveau virage national.

- **Enfin, Merci à Mr BUCHON pour son engagement à mes côtés. Nous formons tous les deux un solide duo.**

Il gère avec beaucoup de rigueur et de professionnalisme les établissements de notre Association. Sa connaissance du terrain est une force et un atout incontestables pour nos établissements.

J'associe également les deux chefs de service, Mr HUVELIN et Mr CLAREY.

Etre « chef de service », sachez-le tous, n'est pas toujours la meilleure place...

M. VERRIER
Président de l'Association



II. RAPPORT D'ACTIVITE

A. Les missions de l'association

L'Association "Vers l'autonomie" est une association locale fondée en 1985 par un groupe de parents de jeunes handicapés mentaux en réaction à l'insuffisance de places de foyers d'hébergement.

L'association a été déclarée à la préfecture le 22 juillet 1985.

L'article 2 des statuts de l'association assigne les missions suivantes :

« Créer, gérer des lieux de vie et de travail à l'intention des personnes handicapées mentales adultes, dans une volonté d'intégration sociale maximum, pour leur permettre la plus grande autonomie possible ».

B. L'histoire de l'association

1992 : ouverture du Foyer d'Hébergement.

L'association a créé en 1992 à Chartres un foyer d'hébergement dénommé " la Résidence les Poteries".

Cet établissement d'une capacité de 17 appartements accueille des adultes déficients intellectuels des deux sexes, tous en situation de travail en milieu protégé ou ordinaire.

2005 : création d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale.

En outre, l'association "Vers l'autonomie" a créé un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale agréé pour une capacité de 45 places.

2007 : ouverture d'un Etablissement et service d'aide par le travail.

Elle a, depuis, créé un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) à Barjouville d'une capacité de 24 places.

Initialement créé à Barjouville, il est à ce jour implanté au cœur de la Zone Industrielle de Gellainville.

2017 : lancement du dispositif Emploi Accompagné 28

En partenariat avec les PEP 28, l'association VERS L'AUTONOMIE porte le Dispositif Emploi Accompagné 28 sur l'ensemble du département.

L'objectif de ce service est de permettre aux travailleurs handicapés d'accéder et/ou de se maintenir dans l'emploi en milieu ordinaire de travail grâce à un accompagnement médico-social sur une longue durée en fonction des besoins ponctuels.

2019 : ouverture du Centre Ressources pour la prise en charge de jeunes adultes handicapés sortants d'IME

En réponse à la problématique des jeunes maintenus en IME en amendement CRETON faute de pouvoir accéder à un ESAT, le Centre Ressources appelé SAVA (Service d'Accompagnement à la Vie Adulte) permettra d'accompagner ces jeunes le temps d'intégrer un ESAT en proposant des actions axées sur l'autonomisation et la professionnalisation.

Basé sur des inclusions régulières en ESAT, ce dispositif favorisera le passage à la vie adulte des jeunes en travaillant sur les savoirs faire, savoirs être et savoir vivre aussi bien dans le monde professionnel que dans la cité.

C. Le Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est composé de 15 membres.

Il s'est réuni **8 fois** au cours de l'exercice 2018 : 21 Février - 25 Avril - CA 13 Juin avec les PEP dans le cadre de l'emploi accompagné - 15 Juin avant l'AG - 15 Juin après l'AG pour élire les Membres - 16 Août - 29 Octobre - 29 Novembre

Membres du bureau

M. VERRIER	Président
Mme BRIERE	Vice-Présidente
Mme BERTHOUX	Vice-Présidente
M. PANTHOU	Vice-Président
Mme MARECHAL	Secrétaire
Mme STAHL	Secrétaire Adjointe
Mme RIGUET	Trésorière
Mlle MORIN	Trésorière Adjointe

Membres du conseil

Mme COUTEAU – Mme FLANDRINA - Mme GROSSET - M. LOUIS – Mme E. PANTHOU
- M. ROBINET - Mme THIERRY

D. Le bilan social 2018

1. Les effectifs

L'effectif de l'association Vers l'Autonomie était de 20 personnes physiques au 31/12/18.

Les Mouvements :

Arrivée de Jean Sebastien CLAREY – Chef de service FH et SAVS

Arrivée de Maeva POULAIN – Contrat d'apprentissage sur le FH

Départ de Laetitia GARNIER – Chef de service FH et SAVS

Départ de Laura SAAD – Educatrice Spécialisée sur le FH.

Départ de Marine AGESNE – Contrat d'apprentissage sur le FH

La répartition des effectifs :

POSTES EN ETP	FH	SAVS	ESAT
Direction	0.475	0.125	0.40
Chef de service éducatif	0.875	0.125	0.10
Psychologue	0.19	0.100	
Secrétariat	0.65	0.100	0.25
Comptable	0.63	0.070	0.30
Surveillante de nuit	2.00		
Agent technique	1.00		
Moniteur éducateur	1.00	1.690	
CESF	1.00	2.000	
Educateur Spécialisé	2.00		
Moniteur d'Atelier Principal			1.00
Moniteur d'Atelier			4.00
Apprenti Moniteur Educateur	1.00		
TOTAL	10.82	4.2	6.05

2. La sécurité

On ne recense pas d'accidents de travail.

3. L'organisation du temps de travail et l'absentéisme

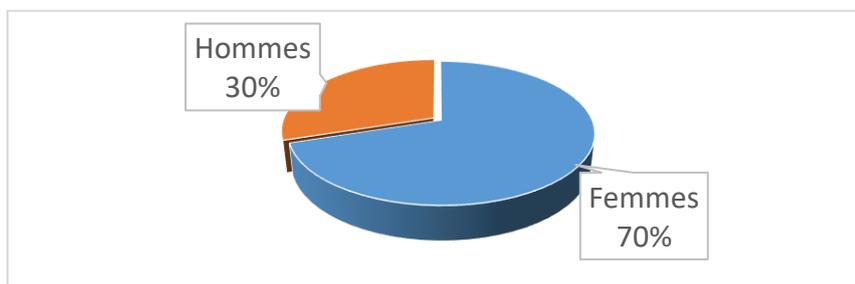
Le personnel à temps partiel représente 15 % des effectifs (3 temps partiels sur 20 CDI).

Le nombre d'absence des salariés hors congé payés (maternité, accident, trajet, maladie, enfants malades) s'élèvent à **266 jours** (contre 348 en 2017).

L'absentéisme au seul motif de la maladie représente 185 jours. A cela s'ajoute 74 jours de congé maternité, 3 jours pour enfants malades et 4 congés exceptionnels.

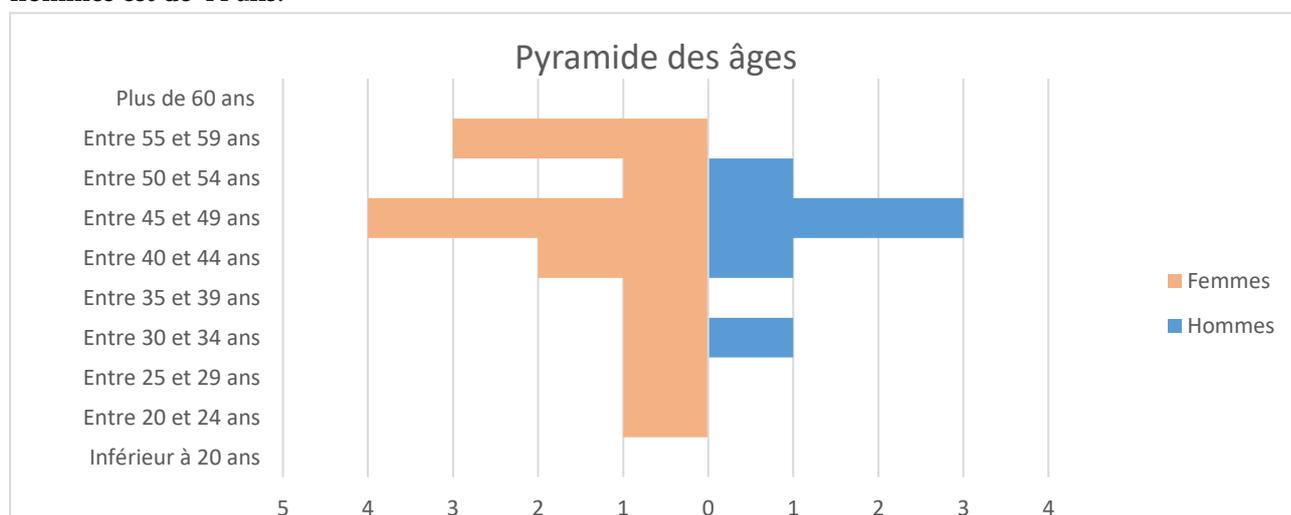
4. La répartition des effectifs par sexe au 31/12/18

Les femmes représentent 70 % de l'effectif des Etablissements contre 30 % d'hommes (contre 75% et 25% en 2017).



5. La répartition des effectifs par âge au 31/12/18

L'âge moyen est de **44 ans** contre 42 en 2017; celui des femmes est de 43,7 ans et celui des hommes est de 44 ans.



6. Le recours et la durée des CDD en 2018

Recours des CDD sur le Foyer d'hébergement et l'ESAT : 23 contrats (contre 17 en 2017)

- 19 Contrats à Durée Déterminée Surveillante de Nuit (remplacement congés payés)
- 2 Contrats à Durée Déterminée Educatrice (remplacement congé maternité)
- 2 Contrats à Durée Déterminée Moniteur d'atelier pour augmentation d'activité sur l'ESAT

Au total, cela représente 271 jours de remplacement (contre 177 jours en 2017)

7. La délégation unique de représentation du personnel

Cette délégation réunit les attributions des délégués du personnel et du comité d'établissement en confiant les missions du comité aux délégués du personnel.

Mme RIGUET Sandrine, déléguée titulaire et secrétaire du comité et Mme SAAD Laura, déléguée suppléante et trésorière du comité ont été élues le 17 avril 2015 pour 4 ans.

7 réunions présidées par Monsieur VERRIER, Président de l'Association ont été réalisées sur 2018.

L'Association verse 1.45 % (1.25% pour les œuvres sociales et 0.20% pour le fonctionnement du CE) de sa masse salariale pour financer le comité d'établissement.

8. Les formations 2018

Service	Qualification	Organisme	Intitulé	Durée de la formation
Encadrement et Délégué Personnel	CLAREY Jean Sébastien DARMIGNY Nathalie HUVELIN Vincent RIGUET Sandrine	URIOPSS	Annualisation du temps de travail	7h
Encadrement	BUCHON Guillaume CLAREY Jean Sébastien HUVELIN Vincent	URIOPSS	Des parcours de vie inclusifs	7h
ESAT	BUCHON Guillaume HUVELIN Vincent	CREAI	Travailleurs d'ESAT et Professionnels : nous avons vieilli ensemble	7h
Encadrement	CLAREY Jean Sébastien HUVELIN Vincent	MDA	Séminaire Réponse accompagnée pour Tous	7h
Equipe éducative	RIGUET Sandrine KISTER Isabelle NAVET Karine	CIDFF	Sensibilisation aux violences conjugales	7h

FH / SAVS	ENGELHARD Catherine DESEEZ-ALONSO Clarisse AGESNE Marine SERIVES Céline SAAD Laura DE SOUSA Lola (stagiaire)			
SAVS	Karine NAVET	CESEL	Vie affective, relationnelle et sexuelle	28h
FH	Emmanuelle BOUGE	ITS Orléans	Diplôme Surveillante de Nuit Qualifiée	203h
FH / SAVS / ESAT	Guillaume BUCHON	URIOPSS	S'approprier le RGPD : se mettre en conformité	7h
ESAT	Vincent HUVELIN	AFCASA	FORMATIONS CADRES INTERMEDIAIRES : PRENDRE SA FONCTION ET SE POSITIONNER	14h
ESAT	Clément PRODHOMME	IFRAC	Permis BE Remorque	35h
ESAT	Clément PRODHOMME	ERTS Olivet	Diplôme Moniteur d'Atelier	546h
ESAT	Florence DESMAISON	Formasanté	Geste et posture	7h
ESAT	Vincent HUVELIN	Formasanté	Recyclage SST	7h
ESAT	Christophe CORBILLON	Formasanté	Sauveteur Secouriste du Travail initial	14h
Travailleur ESAT	HAUTERVILLE William	BM Formation	Droits Devoirs et Citoyenneté	14h
Travailleur ESAT	GATEAU Mickaël LAUNAY Ludovic STAHL Céline TESSIER Delphine	Centarpens	Equilibre et bien être, image de estime de soi	21h / pers
Travailleur ESAT	HAMON Mickaël LIBERGE Jérémy REGUIN Marie	Formasanté	Recyclage SST	7h
Travailleur ESAT	LE FLOC'H Jérôme REGUIN Marie THIERRY Yann	Centarpens	Communiquer et travailler en équipe	14h
Travailleur ESAT	BROUARD Johs LEGER Marin MERCIER Florent VALORY Valentin STEINBACH Damien	AFPA	Travailler en hauteur	14h
	LAUNAY Ludovic MILON Olivier REGUIN Marie RICHARD Jean Louis RIVE Emmanuel	Formasanté	Gestes et postures	7h

	STAHL Céline TESSIER Delphine THIERRY Yann			
Travailleur ESAT	GATEAU Mickaël REGUIN Marie RIVE Emmanuel	AXE	Les Réseaux Sociaux et les Risques	14h
Travailleur ESAT	GATEAU Mickaël HAUTERVILLE William LAUNAY Ludovic LE FLOC'H Jérôme LEGER Marin PIGNARD Stéphane	Forma sécurité	Sauveteur Secouriste du Travail initial	14h

Ce qui représente :

- **973 heures de formation pour les salariés**
- **413 heures de formation pour les travailleurs handicapés**

9. Accueil de stagiaires en 2018

Nom-Prénom	Formation	Etablissement ou service	Mise en place
Cathy PIRES	BTS Economie Sociale et Familiale	Foyer d'hébergement	Stage pratique dans le cadre de la formation de janvier à février 2018
Christophe CORBILLON	Moniteur d'Atelier (ERTS Olivet)	ESAT	Stage long de la formation de Moniteur d'atelier - atelier recyclage – de janvier 2018 à juin 2018
Lola DE SOUSA	BTS Economie Sociale et Familiale	Foyer d'hébergement	Stage pratique dans le cadre de la formation de mai à juin 2018

10. Partenariats et participation extérieures

- Poursuite du développement de l'emploi accompagné en partenariat avec l'ESAT Hors murs PEP28
- Participation aux actions des étudiantes en formation de Conseillère en économie Sociale et Familiale (actions au lycée Jehan de Beauce avec un travail autour de la connaissance des droits des travailleurs handicapés)
- Participation au groupe de travail FORUM « HANDISCUITER »
- Participation aux comités technique et direction du DAPI

- Participation au groupe de travaux du GLASS 28 (Groupe de liaison des associations sanitaires et sociales réunissant les associations au niveau de chacun des départements, des Commissions régionales sectorielles ainsi que des instances de l'UNIOPSS)
- Poursuite du travail de réflexion autour d'un projet pour l'autonomie et le passage au secteur adulte des jeunes majeurs sortants de l'IME de Champhol.
- Signature de conventions de partenariat avec
 - la SPA pour des résidents des Poteries
 - l'IME André BRAULT pour la mise en place d'un atelier recyclage à l'IME pour préparer et former les futurs travailleurs d'ESAT
 - l'association AGIRabcd28 pour du soutien scolaire sur l'ESAT
 - l'Université du Temps libre pour des cours d'informatique pour des usagers SAVS
- Participation aux journées régionales ESAT du CREA
- Une équipe de travailleurs de l'ESAT et moniteurs a participé aux EDIX GAMES : au sein de la zone d'activité de Gellainville, des tournois inter-entreprises dans différents sports sont organisés : tennis de table, bowling, futsal, hand, ...
- Participation pour l'ESAT à la journée DUODAY : c'est une entreprise ou une administration qui accueille le temps d'une journée, une personne en situation de handicap en duo avec un collaborateur volontaire. Nous avons réussi à inclure 100% de nos travailleurs de l'ESAT en duo sur cette journée.
- Remise de cahiers de développement durable et sensibilisation des écoliers dans une quinzaine d'écoles du département (réalisé avec des travailleurs handicapés de l'ESAT).

Partie 1 : le Foyer d'Hébergement

La Résidence « Les Poteries »

A. Présentation sommaire du FH



1. Autorisation & capacité

Le foyer d'hébergement « *La Résidence Les Poteries* » a été autorisé par arrêté départemental du 4 janvier 1990 pour une capacité de 17 logements (15 T1 ; 2 T2) et 1 studio de stage.

Le foyer d'hébergement peut accueillir jusqu'à 20 usagers, soit :

15 personnes célibataires ;

2 couples (4 personnes) ;

1 stagiaire.

2. Missions du foyer d'hébergement

Les missions traditionnelles d'un FH

Le foyer a vocation à héberger des adultes déficients intellectuels exerçant une activité professionnelle en milieu protégé ou ordinaire.

L'objectif du FH est d'accompagner les résidents ayant besoin d'un soutien éducatif, social et psychologique dans des conditions de vie collective et personnelle afin de leur garantir une stabilité individuelle, l'accès au travail et une intégration à la vie sociale.

L'équipe éducative réalise un accompagnement quotidien dans le cadre du projet individualisé de chaque résident, en répondant, dans la mesure du possible, à leurs attentes et à leurs besoins.

Les principaux accompagnements développés avec les résidents sont les suivants :

L'hébergement : visant confort, sécurité, responsabilisation, socialisation et intégration des résidents dans la cité ; les achats personnels ;

L'hygiène alimentaire : accompagnement alimentaire adapté aux besoins et souhaits des usagers pour une meilleure santé ;

L'hygiène corporelle : pour une meilleure image de soi ;

L'accès aux soins : pour assurer un suivi médical et les soins nécessaires aux usagers ; la gestion des documents administratifs ;

L'entretien du linge, le ménage et l'entretien des locaux ;

Les loisirs.

La Spécificité du FH les Poteries

La spécificité du FH Les Poteries est d'aider les résidents à accéder à une plus grande autonomie par l'accès à leur propre appartement individuel dans le milieu ordinaire, en fonction de leurs capacités et des difficultés de chacun.

3. Locaux

Le foyer d'hébergement est situé 2 rue du commandant Chesne à Chartres. Le FH est situé à proximité des commerces et des bus. Ils comportent deux bâtiments répartis de la façon suivante :

Bâtiment A

Au 1^{er} étage : 7 T1 BIS d'environ 33 m² + 1 studio de stage d'environ 18 m²

Au rez-de-chaussée : 1 cuisine collective, 1 salle de multi activité, 6 bureaux, 1 buanderie.

Bâtiment B

Au 1^{er} étage : 4 T1 BIS + 1 T2

Au rez-de-chaussée : 4 T1 BIS + 1 T2

B. Données retraçant l'activité 2018

Au 31 décembre 2018, le FH accueillait 16 résidents. Compte tenu des mouvements d'entrée et de sortie, 20 personnes ont été accueillies au cours de l'année 2018 (les stagiaires ne sont pas comptabilisés ici).

3 admissions et 3 sorties ont été prononcées.

1. Activité

	Activité 2008	Activité 2009	Activité 2010	Activité 2011	Activité 2012	Activité 2013	Activité 2014	Activité 2015	Activité 2016	Activité 2017	Activité 2018
Capacité autorisée	19 résidents	19 résidents	19 résidents	19 résidents	19 résidents	19 résidents	19 résidents	19 résidents	19 résidents	19 résidents	19 résidents
	+ 1 stagiaire	+ 1 stagiaire	+ 1 stagiaire	+ 1 stagiaire	+ 1 stagiaire	+ 1 stagiaire	+ 1 stagiaire	+ 1 stagiaire	+ 1 stagiaire	+ 1 stagiaire	+ 1 stagiaire
Nombre de résidents au 31 décembre	19 résidents	15 résidents	17 résidents	17 résidents	16 résidents	17 résidents	18 résidents	17 résidents	16 résidents	16 résidents	16 résidents
	(dont 2 couples)		(dont 1 couple)					(dont 2 couples)			(dont 1 couple)
Nombre d'ouverture	365 jours	365 jours	365 jours	365 jours	365 jours	365 jours	365 jours	365 jours	365 jours	365 jours	365 jours
Nombre de journées théoriques	6 284 jours	6 300 jours	6 300 jours	6 300 jours	6 231 jours	6 205 jours	6 205 jours	6205jours	6205jours	6205 jours	6205 jours
Nombre de journées réalisées	6 555 jours	5 896 jours	5 987 jours	6 095 jours	6 156 jours	5 926 jours	6 285 jours	6417 jours	6360 jours	6010 jours	6111 jours
Taux d'occupation	104%	94%	95%	96.74 %	98.79 %	96%	101%	<u>103%</u>	<u>102%</u>	<u>97%</u>	<u>98%</u>

Sur 2018, le taux d'occupation est de 98 %.

Compte tenu du travail réalisé à la résidence des Poteries qui est de préparer les personnes en situation de handicap à l'autonomie pour partir du FH et accéder à un logement autonome, nous avons réalisé le projet de 3 résidents qui ont quitté la résidence pour un appartement autonome.

Il est évident que pour nous ne pouvons prononcer dès le lendemain une admission :

- **Travaux, remise en état du logement vide**
- **Les personnes ne peuvent emménager immédiatement**

Il faut également souligner qu'il n'y a plus de couples à la résidence. Les T2 sont loués à des personnes seules au loyer d'un T1.

2. Mouvements

	Activité 2010	Activité 2011	Activité 2012	Activité 2013	Activité 2014	Activité 2015	Activité 2016	Activité 2017	Activité 2018
Entrées	6	6	4	3	7	4	3	4	3
Réorientations Foyer de vie, FAM, SAVS, ...		3			2	3	1	1	1
dont Sorties SAVS	3	3	3	1	3	2	1	1	1
Fin de prise en charge	1 sortie (famille)	1 sortie	2 fins de prise en charge	1 sortie (famille)	1 sortie	1	3	3	2
					(à la demande de l'utilisateur)	(à la demande du foyer)	(1 logement autonome 2 sorties famille)	(1 famille + 2 logement autonome)	(3 en logement autonome)

Concernant les admissions, 3 personnes ont été admises sur le FH : 2 hommes et 1 femme.

La moyenne d'âge était **22 ans**.

<u>Date de naissance</u>	<u>Age</u>	<u>sexe</u>	<u>Date d'entrée</u>	<u>Lieu de travail</u>		<u>Ets antérieur</u>		<u>Protection juridique à son arrivée</u>	
								<u>type</u>	<u>nom</u>
18/03/1997	21	H	12/05/2018	ESAT	MARSAUCEUX	IME	VERNOUILLET	Curatelle renforcée	ADSEA
19/08/1996	22	H	03/02/2018	ESAT	L'ESSOR	IME	A.BRAULT		
16/03/1994	24	F	16/10/2018	ESAT	VERS L'AUTONOMIE	SAVS	CHARTRES	Curatelle renforcée	ATEL

Concernant les sorties, 3 hommes sont sortis du foyer d'hébergement.

Moyenne d'âge : **24 ans** - Moyenne de la durée de prise en charge : **3 ans**

Date de naissance	Age	Sexe	Date d'entrée	Date de sortie	Durée de prise en charge	Sortie	Suivi
18/04/1993	25	H	02/03/2014	30/11/2018	4	APPARTEMENT	SAVS VERS L AUTONOMIE
28/01/1993	25	H	01/07/2014	30/04/2018	4	APPARTEMENT	-
15/02/1997	21	H	18/04/2016	15/10/2018	2	APPARTEMENT	-

3. Liste d'attente

Au 31/12/2018, 7 personnes disposaient d'une notification FH et étaient inscrites sur la liste d'attente. Ce chiffre tend à augmenter du fait des besoins croissants notamment des personnes vulnérables accompagnées par les organismes de tutelle.

4. Stages

En 2018, les stages à la Résidence les Poteries avaient 5 buts différents :

- Auprès des jeunes d'IME pour les éclairer sur les **choix possibles en sortie d'IME**
- Auprès des jeunes en stage ESAT pour les héberger : leur **permettre l'accès au travail**
- Auprès de travailleurs d'ESAT en **reconversion professionnelle**
- Auprès des personnes handicapées hébergées en famille : **rôle de répit** et de soutien aux aidants + rôle d'amener les personnes à **accéder à un logement**

C'est pourquoi, nous accordons une attention particulière à proposer le plus possible de stages.

STAGES à la résidence des Poteries

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de stages réalisés	10	16	21	9	19	10	13	15	15	16
Soit en nombre de jours	278 jours	302 jours	432 jours	180 jours	384 jours	230 jours	301 jours	293 jours	247 jours	286 jours

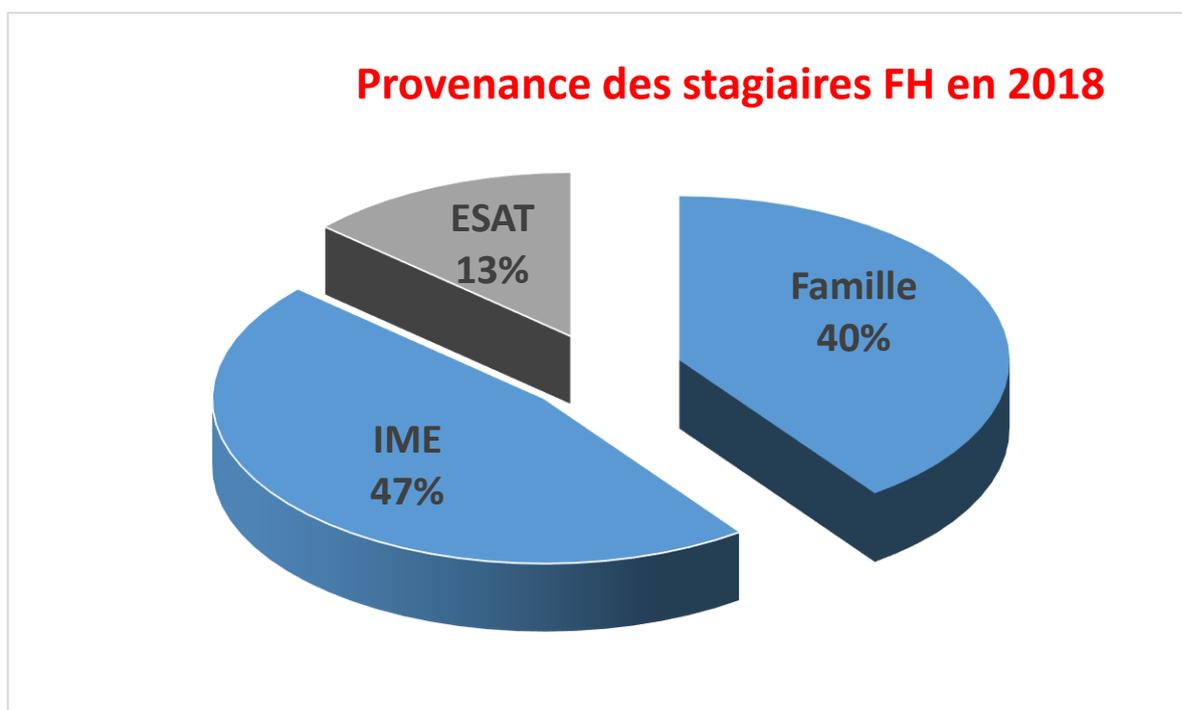
15 stages ont été réalisés en 2018 sur le FH, représentant 303 jours.

L'âge moyen des stagiaires s'élevait à **26 ans** (contre 25 ans en 2017), pour une tranche d'âge de **18 à 56 ans**.

47 % des stagiaires venaient par l'intermédiaire d'un IME (contre 54% en 2017).

40% viennent de leur famille

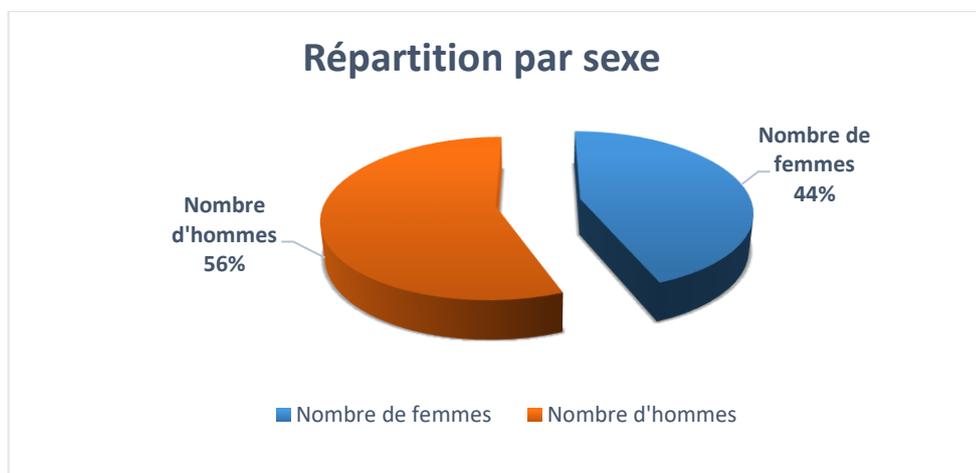
Cette diversification de la provenance des stagiaires met en avant d'une part l'ouverture de la résidence des Poteries sur ses multiples partenaires potentiels et d'autre part les besoins des usagers tout au long de son parcours.



C. Profil des résidents accueillis

➤ Une population majoritairement masculine

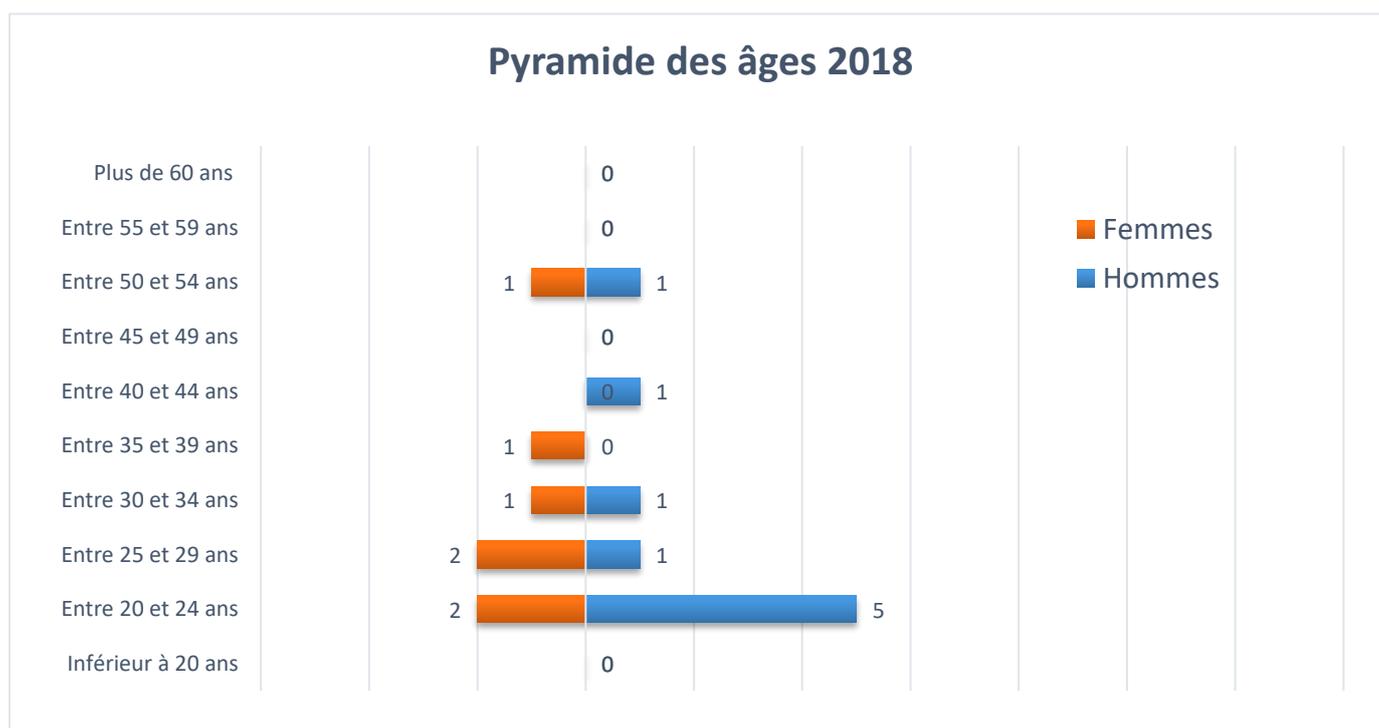
Sur 16 résidents au 31/12/2018, le FH accueillait 7 femmes contre 9 hommes.



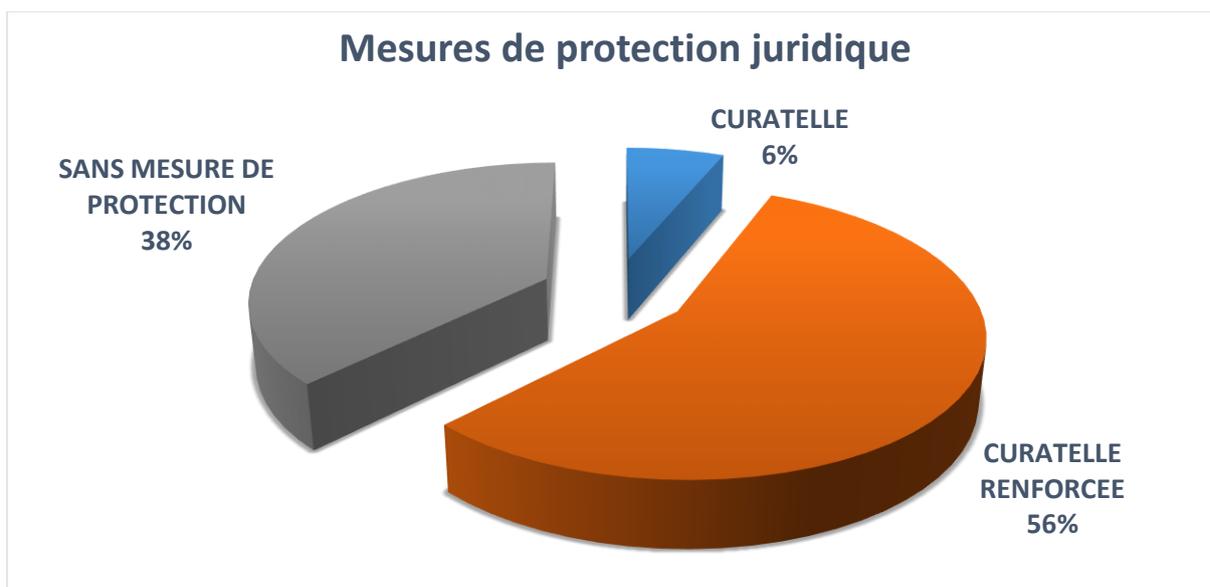
➤ Une population majoritairement jeune

La moyenne d'âge reste stable : **30 ans**

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
41 ans	34 ans	34 ans	29 ans	28 ans	28 ans	28 ans	27 ans	28 ans	29 ans	30 ans

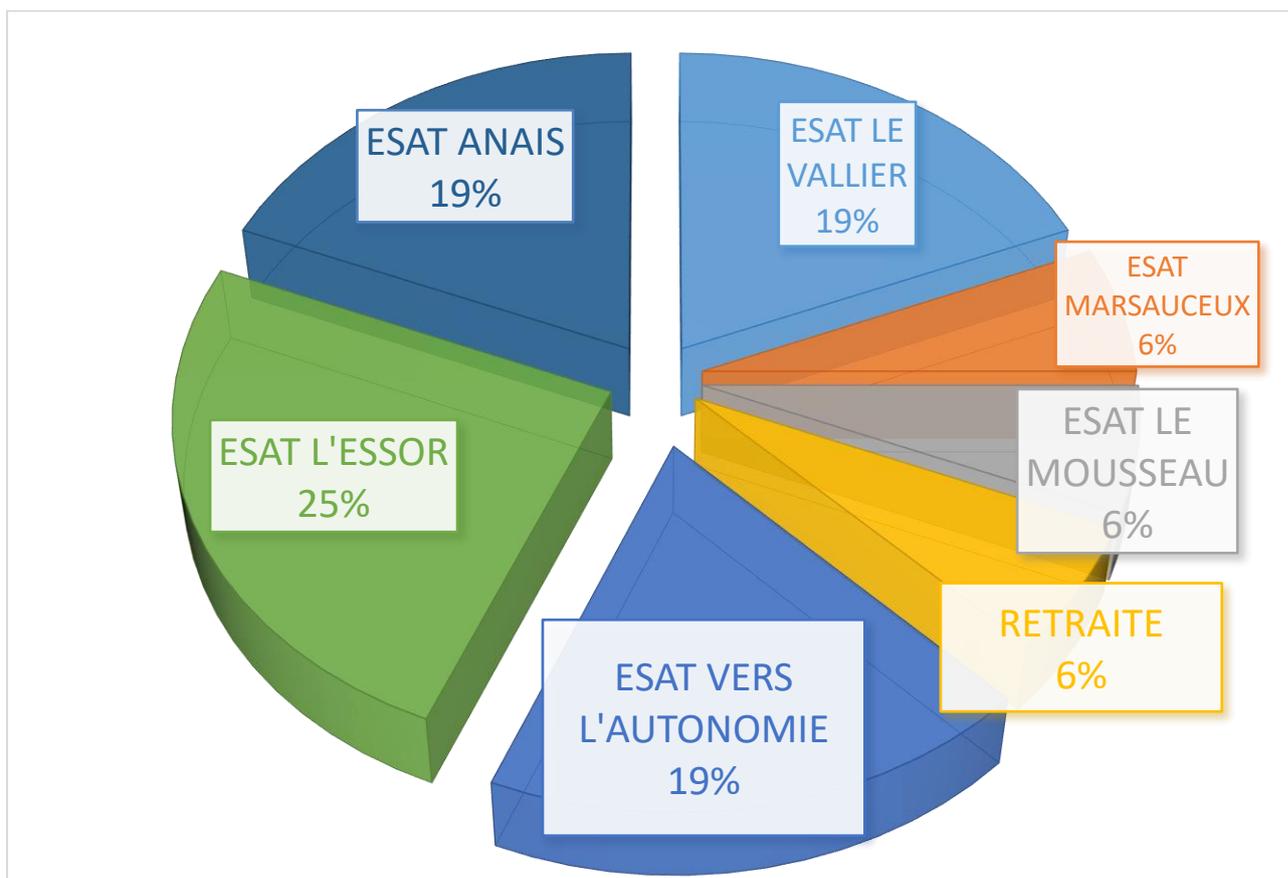


➤ **63 % des résidents avaient une protection juridique**



➤ **15 travailleurs d'ESAT + 1 Retraité**

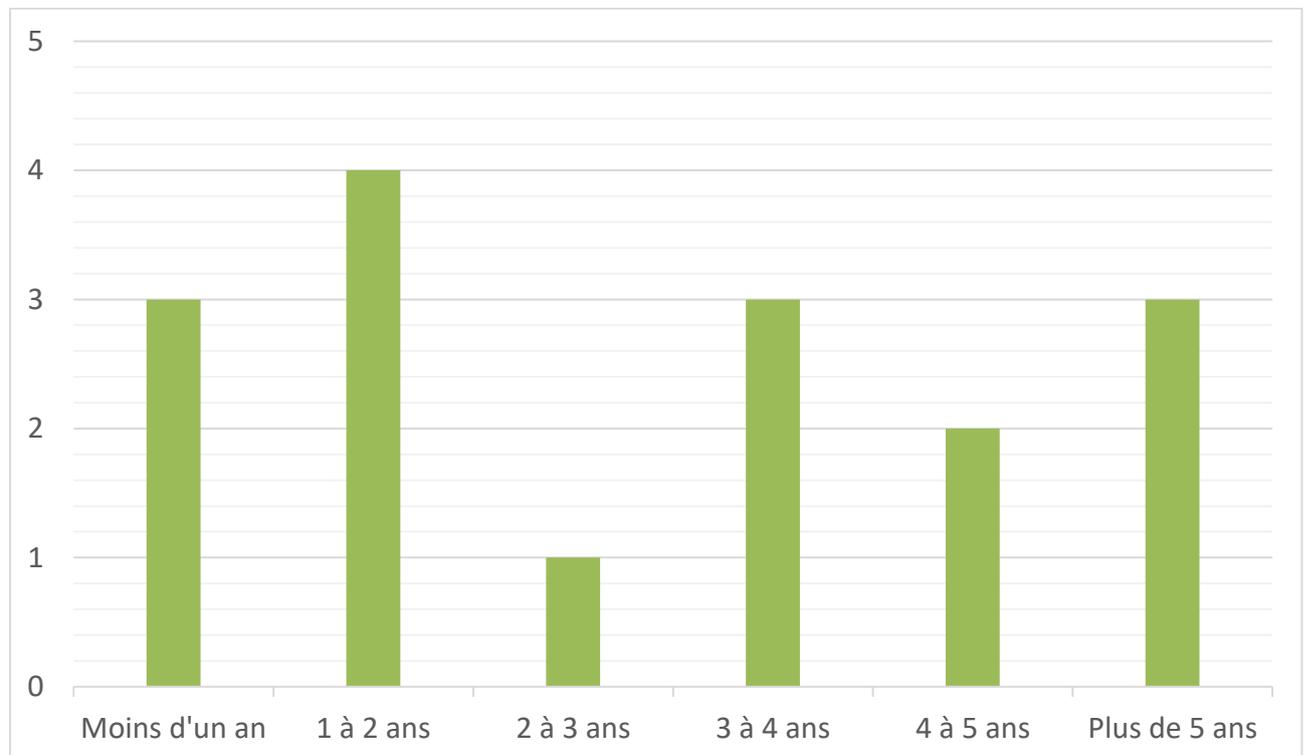
14 travailleurs à temps plein et 1 temps partiel, dans les différents ESAT du département.



➤ **Au 31/12/2018, la moyenne de la durée de prise en charge est de 3,5 ans sur le FH.**

Le graphique ci-dessous représente la durée du séjour pour les personnes présentes au 31/12/18 à la résidence des Poteries.

Du fait du travail des Poteries pour l'accès au logement autonome des résidents, les durées de prise en charge sont plutôt courtes sur le FH.



D. Le conseil de la vie sociale

2 membres du CVS ont quitté la résidence pour emménager dans leur appartement autonome.

Au 31/12/18, le Conseil de la Vie Sociale est composé comme suit :

Mr BROUARD – Président et représentant des usagers du FH

Mme ISAMBERT - Représentante des familles

Mme RICHARD Virginia - Représentant des organismes de tutelles

Mme MARECHAL - Représentante du conseil d'administration

Mme RIGUET ou Mme SAAD – Représentantes des délégués du personnel

Mme SERIVES - Représentante du personnel

3 réunions se sont tenues sur 2018 les 29 mars, 21 juin et 20 décembre 2018.

Avant chaque CVS, une réunion préparatoire avec tous les résidents a lieu pour échanger et préparer l'ordre du jour qui est ensuite transmis à la direction.

E. Les Sorties et Ateliers 2018

Tout au long de l'année des sorties et activités ponctuelles sont proposées aux Résidents du Foyer par l'équipe éducative, aussi bien le weekend end que sur les soirées en semaine.

Les adultes handicapés ont souvent besoin d'un tiers pour s'insérer dans la société par le biais des loisirs ; l'équipe éducative du FH assure ce rôle avec pour objectifs que les résidents puissent reproduire cette démarche seuls ou avec un SAVS une fois qu'ils auront quitté le foyer d'hébergement.

Exemple de ce qui a pu être proposé en 2018 :

Jeux de société	Soirées cinéma
Bowling	Bubble foot,
Laser Game	Accrobranche
Marche / Randonnées	Soirées sportives
Atelier Loisirs Créatifs	Atelier Cuisine,
Atelier Vitrail	Atelier Couture
Visites culturelles (Picassiette, cathédrale, ...)	Sortie sur plusieurs brocantes
Atelier esthétique	Jeux d'adresse (Molky, fléchettes)
Tournoi de ping pong	

En plus de ces moments « ponctuels », les résidents ont pu participer à 2 ateliers récurrents sur l'année :

- **Le groupe de percussion « Les Potes'rient » :**

Ce groupe existe depuis plusieurs années. Ce groupe est animé par un musicien bénévole. Il y a eu 31 séances sur l'année 2018 avec 5 résidents.

- **Un groupe de parole / discussion hebdomadaire :**

Le but est de travailler avec les résidents sur l'aspect relationnel, comportement en groupe, d'échanger sur les sujets d'actualité et de favoriser la participation des résidents à la vie du foyer.

C'est durant cet atelier que s'expriment les résidents sur les questions de repas, des sorties, d'amélioration de la qualité de vie à la résidence.

- **2 groupes piscine :** de janvier à mars 2018

1 groupe fille et un groupe garçon en alternance tous les 15 jours. Différents thèmes ont pu être travaillés via cet atelier : l'estime de soi, le rapport aux autres, l'hygiène et l'autonomie dans les transports.

F. Les Accompagnements des Projets Individuels

L'équipe éducative intervient auprès des résidents en fonction des actions et fréquences définies avec lui lors de la construction de son projet individualisé d'accompagnement.

Le tableau ci-dessous indique les différents thèmes travaillés par usagers et le nombre d'interventions :

SANTÉ			
Médecin Spécialistes IDE Prothésistes	Aide et Gestion des Médicaments	Hygiène de vie	Soins Psychologiques
28	779	642	3

ALIMENTATION		
Logistique Liste Courses	Préparation Individuelle	Préparation Collective
19	1	148

LOGEMENT			
Entretien du Logement	Organisation et Appropriation	Recherche Logement	Réorientation
297	106	11	20

ADMINISTRATIF/BUDGETAIRE						
Reconnaître les Organismes	Comprendre un document	Savoir compléter un document	Informatique	Démarches Administratives	Gestion du Budget	Utiliser différents moyens de paiement
10	138	80	23	28	40	23

SOCIALISATION						
Estime de soi	Savoirs être et faire avec les autres	Vie affective et sexuelle	Gestion Solitude sociale	Espace- Temps	Utilisation des transports	Actes Citoyen
202	174	61	31	1	0	0

FAMILLE/COUPLE	
Relation avec famille	Relation en couple
34	35

PARTENARIATS		
Relation avec Tutelle	Relation référence éducative	Relation Travail
31	52	22

ACTIVITÉS		
Sports	Loisirs	Vacances
1	1	3

Ce qui représente un total de **6630 accompagnements** sur l'année dans le cadre des projets individuels des usagers.

G. La Démarche Qualité

2018 a été marqué par la réalisation de **l'évaluation interne** de la résidence des Poteries.

L'objectif était de questionner avec méthode les différentes dimensions du projet d'accompagnement et de prise en charge des personnes accueillies :

- Description de l'activité telle qu'elle est mise en œuvre
- Constatation d'éventuels écarts sur la base du référentiel choisi et de la réglementation
- Analyse de ces écarts par une contextualisation
- Planification d'action d'amélioration en réponse si besoin est

L'ensemble des professionnels des Poteries a participé à cette évaluation à partir d'un référentiel complet abordant les thèmes suivants :

Le choix a été fait de réaliser l'évaluation interne par des **personnes extérieures à l'Association** ; 2 Référentes Qualité de la Fondation Texier Gallas, sont intervenues pour organiser et animer les groupes de travail évaluation interne à partir d'un référentiel adapté à notre établissement.

La structuration des grilles d'évaluation s'est articulée autour des axes que définit l'ANESM dans ses recommandations ce qui représente 577 questions.

Partie 1 - Qualité de vie en établissement

Chapitre 1 - Garantie des droits individuels et collectifs

Chapitre 2 - Prévention des risques liés à la santé inhérents à la vulnérabilité des résidents

Chapitre 3 - Le maintien des capacités dans les actes de la vie quotidienne et l'accompagnement de la situation de dépendance

Chapitre 4 - La personnalisation de l'accompagnement

Chapitre 5 - L'accompagnement de la fin de vie

Chapitre 6 – Repérages, Prévention et accompagnement de la souffrance psychique

Partie 2 - Management de l'établissement

Chapitre 7 - Le projet d'établissement

Chapitre 8 - L'établissement dans son environnement

Chapitre 9 - L'organisation de l'établissement

Chapitre 10 - Gestion des risques

Chapitre 11 - Ressources humaines, management et organisation du travail

Chapitre 12 - La communication interne et externe

Chapitre 13 - La gestion documentaire

Chapitre 14 - L'amélioration continue de la qualité

Chapitre 15 – Accueil de personnes handicapées vieillissantes

La démarche s'est étalée de juillet à décembre 2018 avec en point d'orgue la réalisation d'un plan d'action d'amélioration de la qualité étalé dans le temps.

La description du processus, les résultats et les actions se retrouvent dans un rapport très détaillé.

Partie 2 : SAVS

A. Présentation du SAVS

1. Arrêté d'autorisation

Le service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) a été autorisé par arrêté départemental n°14-C du **24 janvier 2005** pour une capacité de 40 places.

2. Capacité

La capacité du SAVS autorisée est de **45 personnes**.

5 places supplémentaires ont été accordées à compter du **1^{er} avril 2012** portant la capacité du SAVS de 40 à 45 places.

3. Locaux



Le SAVS dispose de locaux à Chartres. Ceux-ci sont situés sur le site du Foyer d'hébergement « la Résidence les Poteries ». Le SAVS se situe en zone urbaine permettant aux usagers un accès facile au lieu.

Un bureau dédié au SAVS a été créé en 2013 améliorant considérablement les conditions

d'accueil du public et permettant une ouverture directe sur l'extérieur sans passer sur le foyer d'hébergement



4. Missions du SAVS

Ce service s'inscrit dans le cadre des lois du 2 janvier 2002, du 11 février 2005 et du décret du 11 mars 2005 et s'adresse à toute personne en situation de handicap vivant seule ou en famille.

Le SAVS a pour objectif de leur permettre et/ou de favoriser le maintien dans le milieu ordinaire, au travers d'actions favorisant leur intégration dans la société et le plein exercice de leur citoyenneté.

Ses interventions sont toujours définies dans le cadre du projet individualisé élaboré avec les usagers en fonction de leurs demandes et de leurs besoins.

L'accompagnement répond aux besoins clairement identifiés dans le respect de leur dignité en ne portant aucune atteinte à leurs droits et à leurs libertés

Le SAVS assure des visites à domicile à une fréquence fixée dans le projet d'accompagnement de l'utilisateur.

Ces fréquences peuvent être revues à n'importe quel moment selon les souhaits et les besoins de la personne.

Le service propose un accompagnement dans les tâches quotidiennes et favoriser l'ouverture vers des activités diverses.

Les visites à domicile permettent aux usagers d'être stimulés et accompagnés dans les actes de la vie courante (repas, courses, linge, rangement, ménage...).

Quels types d'accompagnements effectuons-nous ?

Accompagnement aux achats divers (alimentation, vêtements, mobilier, portables...)

Accompagnement à l'entretien de l'appartement (déco, planning ménage, faire avec eux, rangement...)

Accompagnement à l'hygiène corporelle et hygiène de vie (planning, élaboration de menus...)

Accompagnements médicaux (médecin traitant et spécialistes)

Accompagnements pour des événements exceptionnels

Accompagnement dans la recherche d'appartements et visites de ceux-ci

Aide à la parentalité

Accompagnement vacances

L'objectif de tout accompagnement vise à encourager l'autonomie de la personne accompagnée.

5. Les spécificités du SAVS de l'association Vers l'autonomie

Les usagers peuvent venir les mercredis soirs et les week-ends sur le FH.

L'admission au service repose sur le principe de la libre adhésion réaffirmée lors des bilans annuels. Cette notion d'adhésion est essentielle.

B. Données retraçant l'activité 2018

1. Activité 2018

Au 31/12/2018, **42** usagers étaient accompagnés par le SAVS. 3 personnes orientées par la MDA étaient en procédure d'admission et ont intégré le service en janvier 2019.

Sur 2018, ce sont 47 personnes qui ont pu bénéficier d'un suivi par le SAVS.

ATTENTION: Le rapport d'activité 2017 comportait une erreur: 42 personnes étaient accompagnées et non 41. Les chiffres de ce rapport tiennent compte de la modification.

	Activité 2008	Activité 2009	Activité 2010	Activité 2011	Activité 2012	Activité 2013	Activité 2014	Activité 2015	Activité 2016	Activité 2017	Activité 2018
Capacité autorisée	40 personnes	40 personnes	40 personnes	40 personnes	45 personnes	45 personnes	45 personnes				
Nombre de résidents au 31 décembre	31 personnes	38 personnes	38 personnes	38 personnes	39 personnes	37 personnes	36 personnes	39 personnes	39 personnes (+ 3 admissions en cours)	42 personnes (+ 2 admissions en cours)	42 personnes (+ 3 admissions en cours)
Nombre d'ouverture	365 jours	365 jours	364 jours								
Nombre de journées théoriques	14 600	14 600	14 600	14 600	15 975	15 975	16 425	16 425	16 425	16 425	16 380
Nombre de journées réalisées	11 315	13 870	14 564	14 354	14 381	13 706	13 505	13 414	14 357	14 845	15 568
Taux d'occupation	77.5%	95%	99%	98%	90%	81%	82%	82%	87%	90%	95%

2. Mouvements 2018

	Activité 2009	Activité 2010	Activité 2011	Activité 2012	Activité 2013	Activité 2014	Activité 2015	Activité 2016	Activité 2017	Activité 2018
Entrées	7	4	4	3	1	3	5	2	4	5
Sorties SAVS	0	4	4	2	2	4	2	2	2	5

Concernant les admissions, 2 hommes et 3 femmes ont intégré le SAVS.

Moyenne d'âge : 44,5 ans

Date de naissance	Age	sexe	Date de prise en charge	Ets de rattachement
19/11/1992	26	F	14/02/2018	Domicile
01/01/1985	33	H	01/02/2018	Foyer Appartement
09/10/1969	49	H	15/01/2018	Foyer Hébergement
02/07/1995	23	F	21/02/2018	Domicile
21/06/1971	47	F	19/01/2018	Domicile

Concernant les sorties,

2 hommes et 3 femmes sont sortis du dispositif SAVS.

Moyenne d'âge des sortants 41.6 ans

Moyenne de durée de Prise en Charge : 8.8 ans

Date de naissance	Age	sexe	Date de début prise en charge	Date de fin de prise en charge	Durée de la prise en charge	Motif de la fin de prise
05/12/1990	28	F	03/03/2012	31/01/2018	6	Ne souhaite plus d'accompagnement SAVS
19/01/1955	63	H	09/09/2009	31/03/2018	9	Ne souhaite plus d'accompagnement SAVS
13/03/1981	37	F	14/01/2016	31/01/2018	2	Déménagement - Passage vers un autre SAVS
07/04/1967	51	H	26/09/1994	02/01/2018	24	Autonome, plus de projet au SAVS
18/11/1989	29	F	17/09/2015	16/10/2018	3	Réorientation en foyer d'hébergement

Il convient de préciser qu'une fin de prise en charge n'est pas irrévocable. L'utilisateur a toujours la possibilité de revenir vers le SAVS.

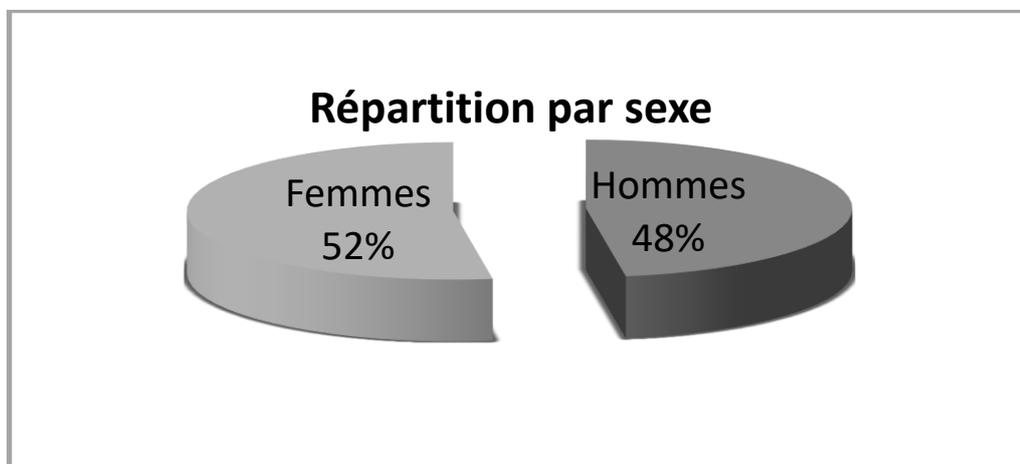
Il est à souligner que le SAVS « Les Poteries » a élargi son offre de service à d'autres usagers que ceux sortant du FH géré par l'association « Vers l'Autonomie » que depuis 2014.

Un échange régulier est fait avec la MDA afin que le SAVS apporte une réponse adaptée sur le territoire chartrain à toutes les personnes quel que soient leurs besoins.

C. Profils des usagers SAVS au 31/12/2018

➤ Une population mixte

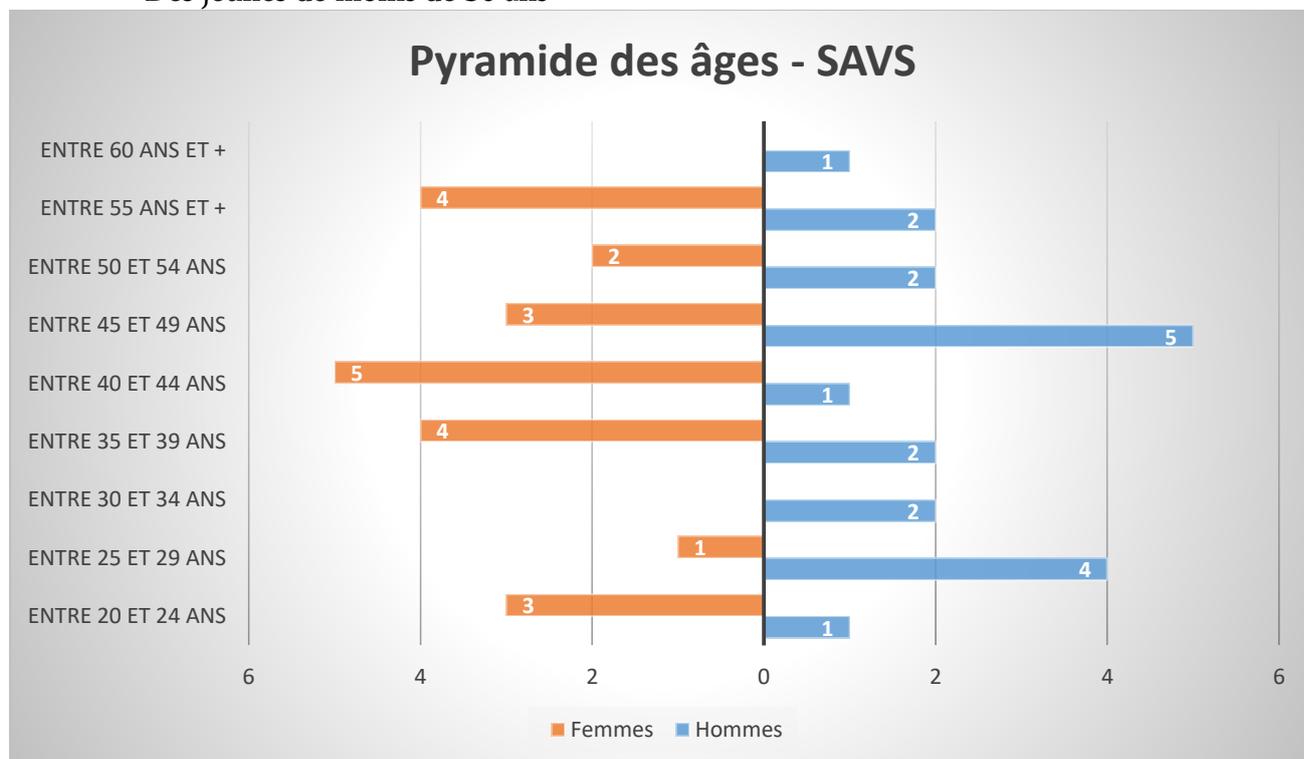
En 2018, la répartition par sexe des personnes accompagnées est équilibrée.



➤ Une population hétérogène mais vieillissante ; Pas de changements significatifs par rapport à 2017

L'âge moyen est de 42,1 ans (contre 41 en 2017) - Toutes les catégories d'âge sont accompagnées :

- Des personnes vieillissantes
- Les 35-45 ans qui représentent la majorité
- Des jeunes de moins de 30 ans



45 % des usagers ont plus de 45 ans ce qui représente 19 personnes. Parmi celles-ci, on dénombre 7 personnes qui ont plus de 55 ans.

29 % se situe entre 35 ans et 44 ans, comme en 2017

21% ont moins de 30 ans (contre 27% en 2017)

La moyenne d'âge des femmes est de 42,35 ans. Celle des hommes est de 42 ans.

L'utilisateur le plus jeune est âgé de 23 ans ; le plus âgé de 62 ans.

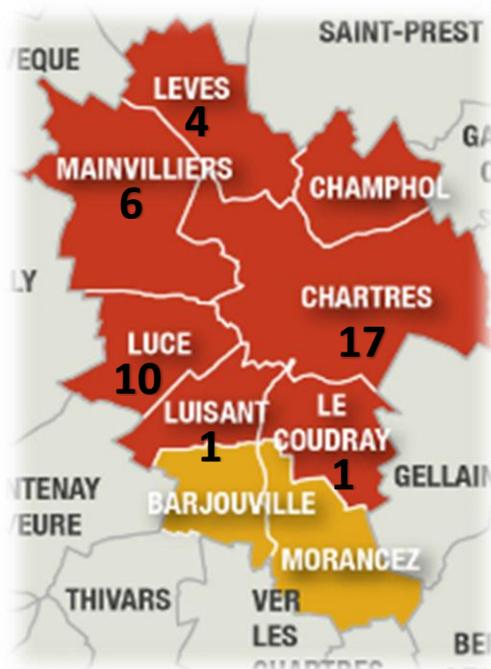
➤ **Constat :**

La population du SAVS est hétérogène mais de plus en plus de personnes avancent en âge. Avec une moyenne d'âge de 42 ans, les accompagnements apportés par le SAVS évoluent en fonction des catégories d'âge. Pour ces personnes vieillissantes, le suivi du SAVS est centré sur les dimensions suivantes :

- Suivi médical plus important
- Repli sur soi / isolement
- Prévoir et accompagner le passage à la retraite
- Réorientation vers un établissement adapté
- Mise en place de nouveau partenariat

L'avancée en âge des personnes du SAVS modifie nos pratiques et nous amène à réfléchir sur nos pratiques professionnelles et sur les nouvelles réponses que nous allons devoir apporter.

➤ **Une population localisée essentiellement sur l'agglomération Chartraine**



+ 1 personne à Senonches
+ 2 personnes sur Courville sur Eure

➤ Un accompagnement toujours inscrit dans la durée

Le public accompagné n'est en effet pas en capacité d'autonomie totale et ne pourrait être maintenu à domicile sans l'étayage de professionnels. La durée moyenne de prise en charge sur le SAVS est stable par rapport à 2017 : **9 ans**.

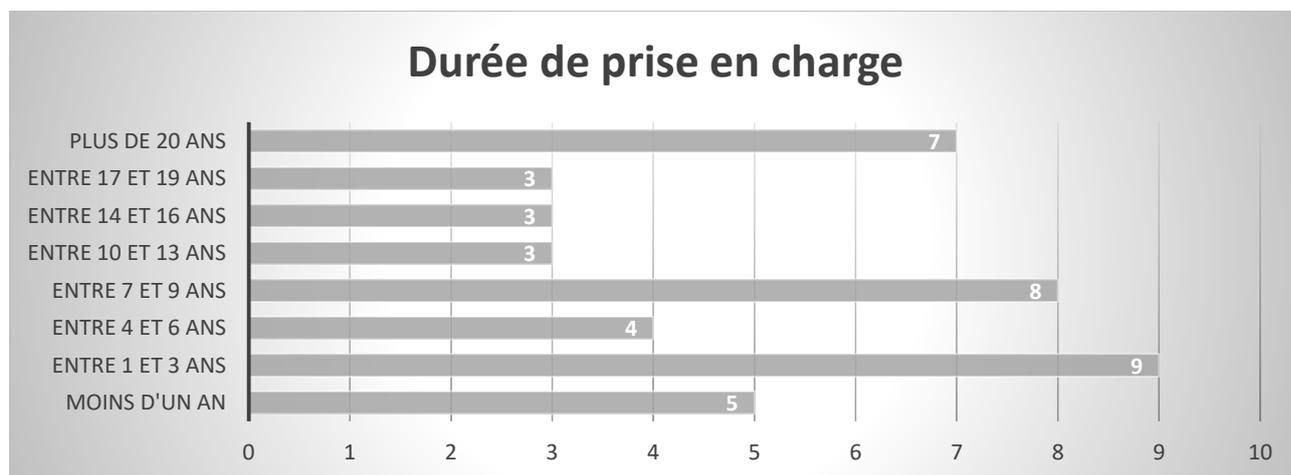
7 personnes ont un suivi SAVS depuis plus de 20 ans.

La durée de prise en charge va de **1 an à 25 ans**.

Le suivi SAVS n'est pas limité dans le temps. Il faut souligner la forte mobilisation du SAVS pour accompagner des personnes au domicile afin qu'ils puissent rester chez eux.

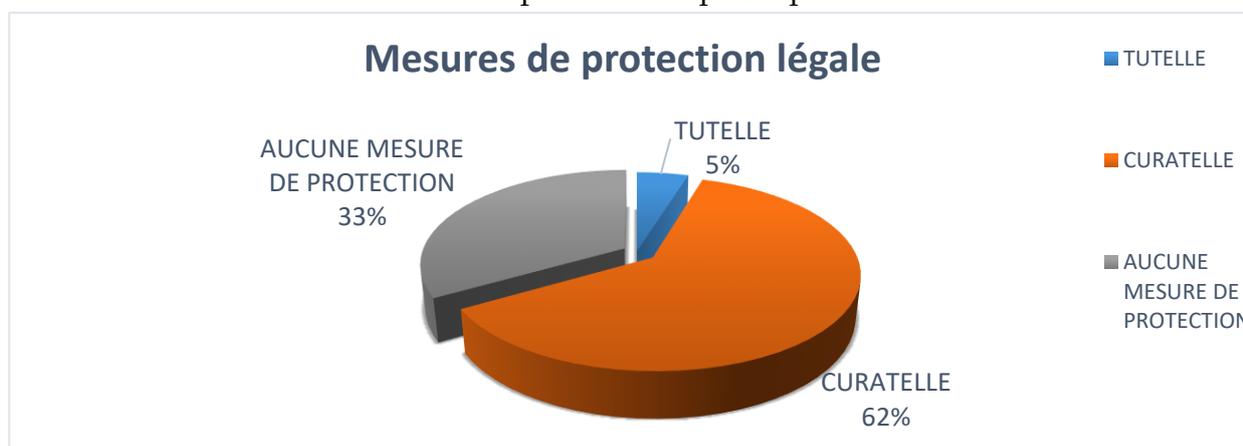
De par les difficultés rencontrées par les usagers du SAVS, la grande majorité d'entre eux auront besoin d'un accompagnement et d'une stimulation tout au long de leur vie.

Ces chiffres sont en concordance avec le projet de l'association VERS L'AUTONOMIE qui œuvre pour que les personnes déficientes intellectuelles aient leur « chez soi » avec si besoin un étayage par les services médico-sociaux.



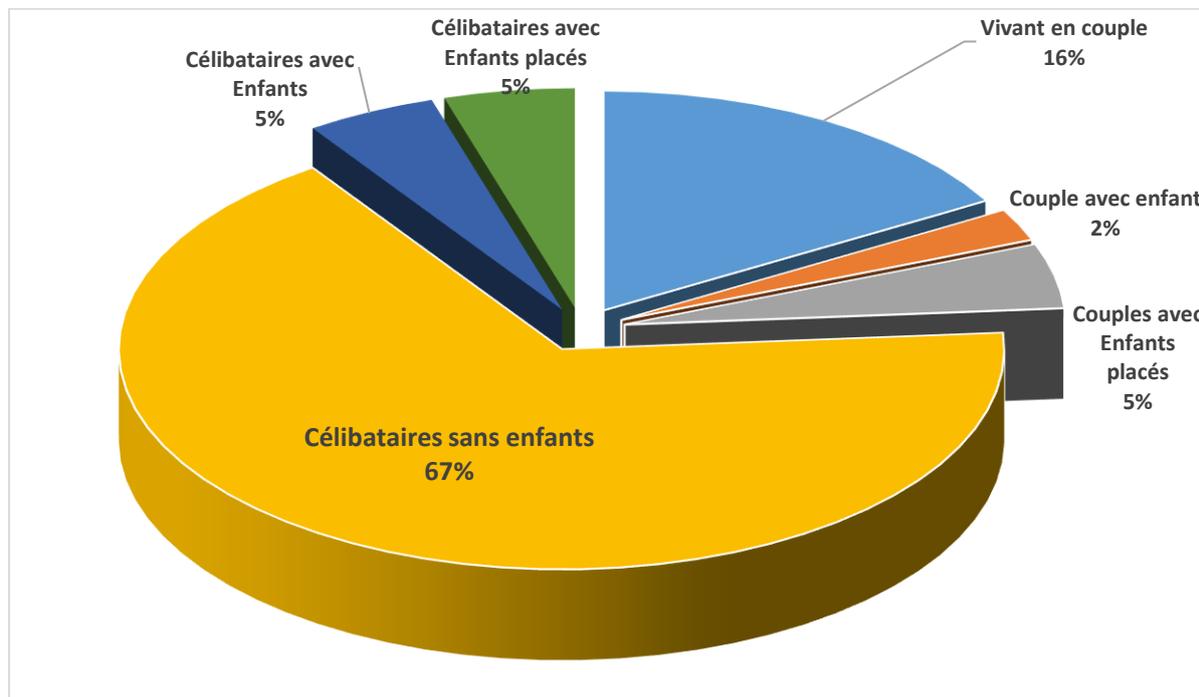
➤ La majorité des usagers dispose d'une mesure de protection juridique.

La curatelle constitue la mesure de protection la plus représentée.



➤ **Une population vivant majoritairement seule**

77 % des usagers sont célibataires avec ou sans enfant (contre 80% en 2017).



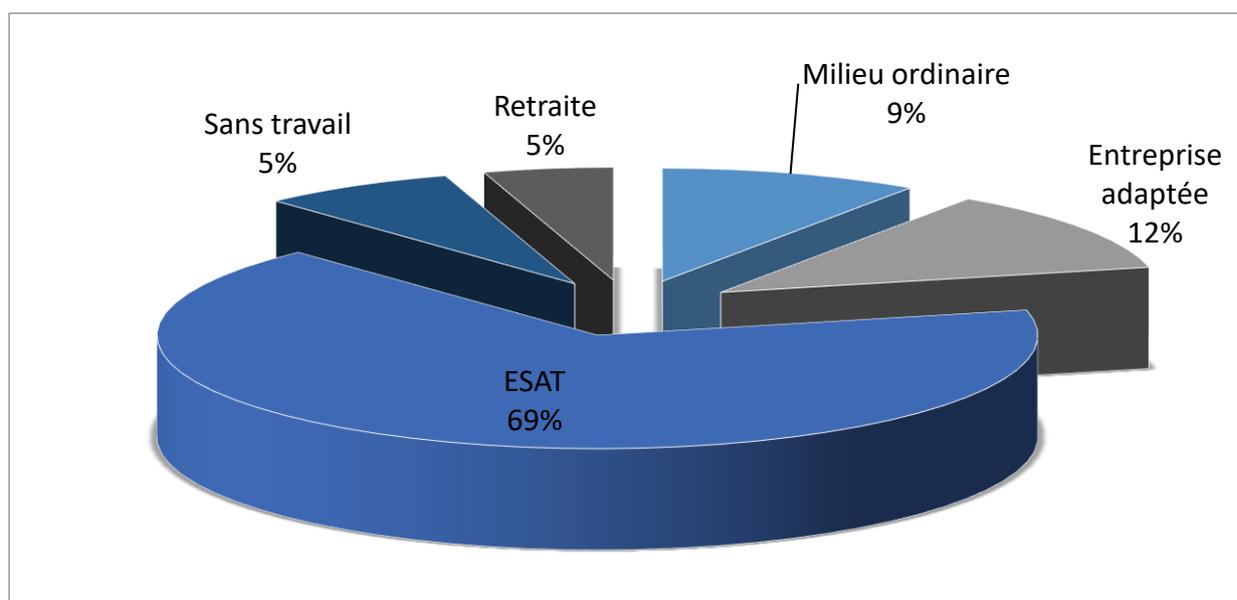
Ces situations familiales impactent les modes d'accompagnement des professionnels. La présence d'enfant peut rendre la prise en charge plus complexe.

Un travail important de partenariat doit être mis en place (ASE, mandataires, juges, ...)

➤ **Une population travaillant majoritairement en ESAT**

69 % des usagers travaillent au sein d'un ESAT (64% en 2017) et **21% dans le milieu ordinaire.**

Les personnes ne travaillant pas représentent 7% de l'effectif SAVS



D. La participation des usagers

En 2017 une seule réunion CVS du fait de l'absence des usagers à la préparation des réunions CVS. Beaucoup de personnes accompagnées par le SAVS ne se sentent pas impliquées par le collectif et le disent.

Il a donc été décidé d'arrêter le CVS sous cette forme et de proposer un autre moyen d'expression et de participation.

Nous avons mis en place une réunion Café détente régulière afin de pouvoir échanger sur l'actualité, sur les propositions d'activités, ...

Des sujets sensibles peuvent être abordés et donner lieu à des interventions externes : c'est ce qui s'est passé avec l'intervention d'une personne de la CARSAT suite aux interrogations des usagers et de leurs familles sur l'avancée en âge des personnes (travaillant pour la plupart en ESAT) et la retraite des personnes en situation de handicap.

Nous évoquons également la possibilité de réaliser une enquête de satisfaction sur 2019.

E. Les interventions du SAVS

Les ateliers et sorties sont proposés pour la plupart sur les 2 structures Foyer des Poteries et SAVS. Ils sont animés par les personnels des deux structures (voir rapport d'activité du FH) et permettent d'avoir des groupes plus hétérogènes avec plus de personnes (par exemple le groupe de percussion Les Potes'rien comprend 2 personnes du SAVS).

Cependant, des activités spécifiques au SAVS existent :

➤ *LES SORTIES ET ACTIVITES PONCTUELLES*

Tout au long de l'année des sorties et activités ponctuelles sont proposées aux usagers du SAVS par les équipes éducatives du Foyers et du SAVS. Comme par exemple :

Soirée cinéma,	Petit déjeuner sucré / salé	Jeux de société
Visite de la cathédrale,	Randonnées multi activités	Visite de Biotropica
Visite de Picassiette	Accrobranche,	Atelier Vitrail à Chartres
Tour de France	Activités manuelles	Bowling / Laser game

➤ *LE GROUPE « MARCHE » :*

Pour favoriser l'activité physique et maintenir un lien social pour des personnes vivants chez elle, ce groupe a été mis en place sur un rythme d'une fois par semaine (hors vacances).

Cela représente 21 séances.

➤ *LE GROUPE « ON SE BOUGE » :*

2 rencontres par mois ont eu lieu pour 5 à 7 usagers et permettent ainsi un maintien du lien social. Au programme : Piscine, jeux de société, marche, pic-nic et vélo

➤ *LE GROUPE « ORDINATEUR - INFORMATIQUE » :*

Afin de prévenir la fracture numérique et pour ne pas isoler nos usagers habitants dans leurs logement, il est mis en place un atelier afin d'appréhender l'outil informatique et de découvrir les différents sites internet pour les différentes démarches administratives (MDA, pôle emploi, compte améli, ...)

➤ *LES COLLECTIFS DU MERCREDI*

Face à la problématique de solitude rencontrée par certains usagers du SAVS, et de toutes les conduites à risques en résultant, nous avons poursuivi cette année le repas collectif du mercredi soir sur la Résidence des Poteries, ouverts aux usagers du SAVS, avec un encadrement conjoint par un éducateur du foyer et un éducateur du SAVS.

Les usagers du SAVS participent à la confection du repas et sont raccompagnés chez eux à l'issue du collectif.

A l'instar des collectifs du week-end, les collectifs du mercredi soir constituent une spécificité du SAVS « Les Poteries ». Ils répondent à un réel besoin des usagers.

➤ *LES ACCOMPAGNEMENTS DANS LE CADRE DES PROJETS INDIVIDUELS*

L'équipe éducative intervient auprès des usagers en fonction des actions et fréquences définis avec lui lors de la construction de son projet individualisé d'accompagnement. Les tableaux ci-dessous indiquent les différents thèmes travaillés dans les projets individuels et le nombre d'interventions concernés par ce thème :

SANTÉ				
Médecin Spécialistes IDE Prothésistes	Addictions	Hygiène de vie	Aide et Gestion des Médicaments	Hospitalisation
149	11	87	25	13

Activités Sports et Loisirs			
Atelier musique	Préparation aux vacances	Atelier danse	Sports
0	103	11	76

ALIMENTATION			
Contenu sur le frigo et DLC	Repas individuel ou à thème	Préparation Menus	Courses
118	38	111	45

LOGEMENT						
Orientation Etablissement	Aménager l'habitat	Visite de Logement	Problème Internet Téléphone	Problèmes eaux énergies	Problèmes appareillages	Ménage
24	47	35	53	24	43	94

Administratif et budgétaire					
Courrier administratif	Budget Règlements Achats divers	Véture	Achat mobilier	Tri Rangement	Informatique
96	62	33	10	31	22

Socialisation						
Sorties mensuelles	Collectif Mercredi	Collectif W E	Recherche d'emploi	Transports	Permis ou Code de la route	Lien social
26	94	220	4	33	20	1245

Partenariat interne et externe			
Travail avec la tutelle	Partenariat travail	Partenariats Autres	Partenariat Psychologue
135	109	174	8

Famille / Couple			
Aide à la Parentalité	Relations Familiales	Couple	Naissance Mariage décès
47	87	78	19

Ce qui représente un total de **3660 interventions** sur l'année dans le cadre des projets individuels des usagers.

F. La Démarche Qualité d'Amélioration continue

1. Evaluation Externe

Le SAVS a mené sa première évaluation externe au cours de l'année 2014/2015. Cette démarche a été réalisée par Madame HOULLIOT, SARL UP GRADE en mars 2015 ; Le plan d'action est mis en place.

Le SAVS se prépare à entrer dans sa démarche d'évaluation interne très prochainement.

2. La démarche d'amélioration de l'accompagnement

- Affinage des tableaux de bord de pilotage des accompagnements mis en place en 2017
- Définition des pratiques favorisant les échanges avec les partenaires pour favoriser le parcours de l'utilisateur
- Etude des RBPP de l'ANESM qui concernent le SAVS : des groupes de travail ont repris les RBPP afin de réfléchir à nos pratiques professionnelles et de définir des actions d'amélioration.
- Travail autour de nos accompagnements pour favoriser le lien social des usagers
- Développement du système documentaire référencé afin d'uniformiser les documents utilisés et la traçabilité des actions du SAVS et de tous les établissements et services de l'association
- Démarrage de la gestion du dossier de l'utilisateur informatiquement (DU Interconsult) et entrée dans la démarche RGPD (protection des données)
- Réflexion sur l'évolution des pratiques et des accompagnements compte tenu de la population vieillissante : un projet d'accompagnement et d'accueil temporaire pour favoriser la socialisation et éviter l'isolement et en cours d'élaboration

Partie 3 : ESAT

A. Présentation de l'ESAT

1. Création

L'ESAT « *Les Ecuries du Grand Parc & ses Ateliers* » a ouvert ses portes le **1^{er} avril 2007** conformément à l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2007 pour une capacité de 8 places (Nombre de places agréées : 24 places).

2. Extension

10 places par arrêté préfectoral du 15 novembre **2007** ;

16 places par arrêté préfectoral du 6 octobre **2008** ;

20 places par arrêté préfectoral du 1^{er} décembre **2009** ;

21 places par arrêté de l'ARS du 1^{er} décembre **2010**.

3. Les activités professionnelles proposées par l'ESAT

Trois pôles professionnels sont les suivants :

Travaux d'Espaces Verts,

Peinture et petits travaux d'entretien,

Collecte et Recyclage (papier, informatique, ameublement)

Les travailleurs effectuent leurs 35 heures sur 4 jours de 8h15 à 17h00.

4. Déménagement à Gellainville

Depuis le 1er octobre 2015, l'ESAT a été déménagé dans la zone d'activité de Gellainville.



Le déménagement dans de nouveaux locaux a été un moment sensible pour les travailleurs, en raison des répercussions sur leur vie professionnelle et personnelle.

Dans un tel contexte, les travailleurs ont participé à l'aménagement des locaux avec l'appui de Monsieur MOREAU Axel, Agent technique et Madame DESMAISON Florence, monitrice du nouveau pôle. Les travaux débutés en 2015 se sont terminés début 2016.



5. Mise en place d'une nouvelle activité depuis 2015 : le recyclage

Le pôle équestre, consistant à s'occuper de chevaux de propriétaires sur Barjouville était structurellement déficitaire et a été arrêté, suite à une décision du conseil d'administration en avril 2015.

L'ESAT propose désormais aux entreprises, aux collectivités et associations les services suivants :

- Le recyclage des papiers usagés et archives de bureaux,
- Le traitement des déchets informatiques (D3E),
- Le traitement des mobiliers de bureau (DEA).

Chacune de ces filières professionnelles respectent les réglementations françaises et européennes en vigueur et répondent à des problématiques de plus en plus rencontrées par les professionnels.

De plus, elles ont été architecturées de façon à être une pure application des principes de l'économie circulaire. En effet, chaque matière ou matériel collecté sera réutilisé, autant que possible, dans le champ de la solidarité.

L'ESAT « Vers l'Autonomie » pour toutes ses activités de recyclage, s'appuie sur l'expérience d'un collectif: RECLS (Recyclage Eco Citoyen Label Solidaire). Ce collectif regroupe 40 ESAT/EA sur la France et est spécialisé dans le Recyclage Responsable et Solidaire des matériels informatiques et bureautiques, favorisant le réemploi dans le champ de la solidarité.

6. De Barjouville à Gellainville...

Les travailleurs de la section équestre ont pour certains douloureusement vécu le départ des écuries et la fin de leur travail auprès des chevaux.

La mise en place de l'activité « collecte et recyclage papier » a pris du temps mais commence à trouver son rythme. Il manque cependant encore quelques clients afin de pérenniser l'activité.

Mais, une nouvelle difficulté apparaît : l'épanouissement de nos travailleurs qui pour la plupart s'étaient dirigés vers l'ESAT Barjouville pour exercer une activité en plein air, avec les animaux et qui aujourd'hui, se retrouvent « enfermer » dans un atelier à trier du papier toute la journée.

De ce fait, nous tenons à rappeler l'absence de psychologue sur l'ESAT, ce qui est pénalisant en termes d'échange et de lieu de parole pour les travailleurs.

B. Données retraçant l'activité 2018

1. Etat récapitulatif

	Activité 2008	Activité 2009	Activité 2010	Activité 2011	Activité 2012	Activité 2013	Activité 2014	Activité 2015	Activité 2016	Activité 2017	Activité 2018
Capacité autorisée	16	20	21	21	21	21	21	21	21	21	21
Travailleurs au 31 décembre	10	17	20	22	22	21	22	21	20	23	23
Soit en ETP	9,1	16,8	18,8	20,42	20,6	20,5	21	19,75	18,75	21	21
Nombre de journées théoriques	2 229	3 039	3 780	3 780	3 780	3 780	3 780	3 780	3 780	3 780	3780
Nombre de journées réalisées	1 959	2 802	3 266	3 945	4 055	4046	3 068	3 322	3 690	3 743	3780

2. Mouvements 2018

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Entrées	8	3	2	2	3	2	1	1	4	1
Sorties	1	0	0	2	2	1	2	2	1	1

a. 1 sortie a été prononcée :

1 personne a pu intégrer l'ESAT Hors Murs des PEP après son stage.

Sexe	Date de naissance	Age	Date d'entrée	Date de sortie	Durée de prise en charge	Sortie
F	01/08/1990	28	09/01/2017	31/08/2018	1 an	ESAT Hors Murs

b. 1 admission a été prononcée sur le pôle recyclage :

Sur l'année 2018, l'ESAT a enregistré 1 seule admission car l'effectif de 21 ETP est atteint.

Ce travailleur vient de l'ESAT Hors mur où du fait de son âge et de sa fatigabilité grandissante, le travail en milieu ordinaire devenait de plus en plus difficile. Cette personne est admise à mi-temps.

Date de naissance	Age	sexe	Date d'entrée	Hébergement	Ets antérieur	
11/10/1967	51	H	27/08/2018	Logement autonome	ESAT	Hors Murs

3. Temps partiels :

Au 31/12/2018, L'ESAT accueillait 6 temps partiels :

0.70 ETP / 0.80 ETP / 0.50 ETP / 0.50 ETP / 0.75 ETP / 0.25 ETP

2 personnes ont vu leur temps partiel augmenter cette année

4. Liste d'attente 2018

Au 31/12/2018, 6 personnes étaient inscrites sur la liste d'attente de l'ESAT Vers l'Autonomie.

Date de naissance	Age
04/08/1960	58
04/11/1993	25
24/08/1997	21
11/12/1997	21
19/11/1992	26
27/09/1988	30

5. Accueil de stagiaire

20 stagiaires ont été reçus à l'ESAT « VERS L'AUTONOMIE » contre 11 en 2017.

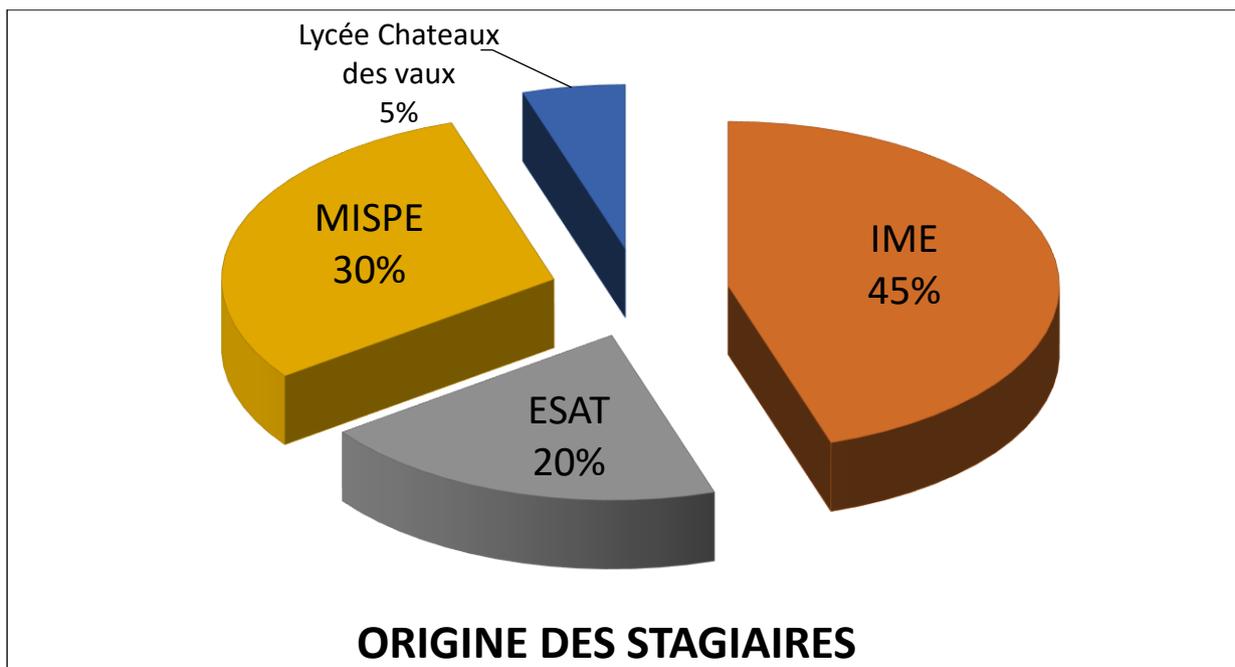
Nous travaillons énormément avec nos partenaires qui nous sollicitent de plus en plus pour obtenir des stages.

date de naissance	Age	Date début	date de fin	Durée en jours	section	Prescripteur
08/02/1975	43 ans	15/01/2018	30/01/2018	10	recyclage	MISPE
24/04/1997	20 ans	29/01/2018	15/02/2018	12	recyclage	IME CHAMPHOL
13/12/1998	19 ans	09/04/2018	26/04/2018	12	espaces verts	IME Vernouillet
04/11/1993	24 ans	14/05/2018	24/05/2018	7	espaces verts	MISPE
10/01/1998	20 ans	28/05/2018	07/06/2018	8	espaces verts	IME CHAMPHOL
04/06/1994	24 ans	28/05/2018	31/05/2019	4	espaces verts	MISPE
19/11/1992	25 ans	28/05/2018	14/06/2018	12	recyclage	ESAT Hors Murs
11/10/1967	50 ans	04/06/2018	12/07/2018	24	recyclage	ESAT Hors Murs
22/12/1998	19 ans	11/06/2018	21/06/2018	8	Peinture	IME CHAMPHOL
03/05/2000	18 ans	18/06/2018	28/06/2018	8	espaces verts	IME CHAMPHOL
12/07/1968	49 ans	18/06/2018	28/06/2018	8	recyclage	MISPE
05/12/1990	27 ans	10/09/2018	11/10/2018	20	Peinture	ESAT Le Vallier
08/06/2000	18 ans	24/09/2018	04/10/2018	8	espaces verts	OAA - Château des Vaux
12/11/1967	51 ans	08/10/2018	18/10/2018	8	recyclage	MISPE
22/12/1998	19 ans	08/10/2018	11/10/2019	4	Peinture	IME CHAMPHOL
05/12/1990	27 ans	05/11/2018	20/12/2018	28	Peinture	ESAT Le Vallier
08/09/1978	40 ans	05/11/2018	15/11/2018	8	Peinture	MISPE
16/10/2000	18 ans	19/11/2018	06/12/2018	12	espaces verts	SIPFP André Brault
10/01/1998	20 ans	19/11/2018	13/12/2018	16	espaces verts	IME CHAMPHOL
17/08/2000	18 ans	03/12/2018	13/12/2018	8	recyclage	IME CHAMPHOL

La durée des stages s'étend de 4 jours à 28 jours.

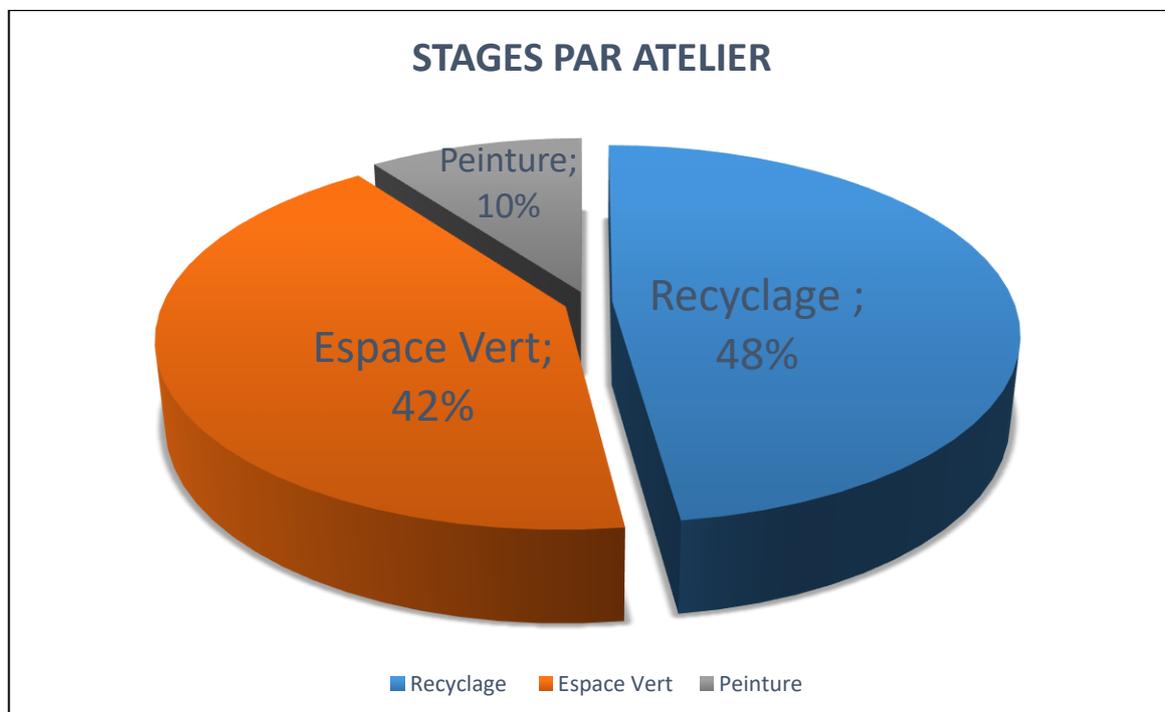
La Moyenne d'âge des stagiaires étaient de 27 ans (contre 21 ans en 2017).

La totalité des stages représente **225 jours** de stages sur les 180 jours d'ouverture de l'ESAT.



Par rapport à 2017, on constate une diminution des stagiaires provenant des IME (de 55% à 45%).

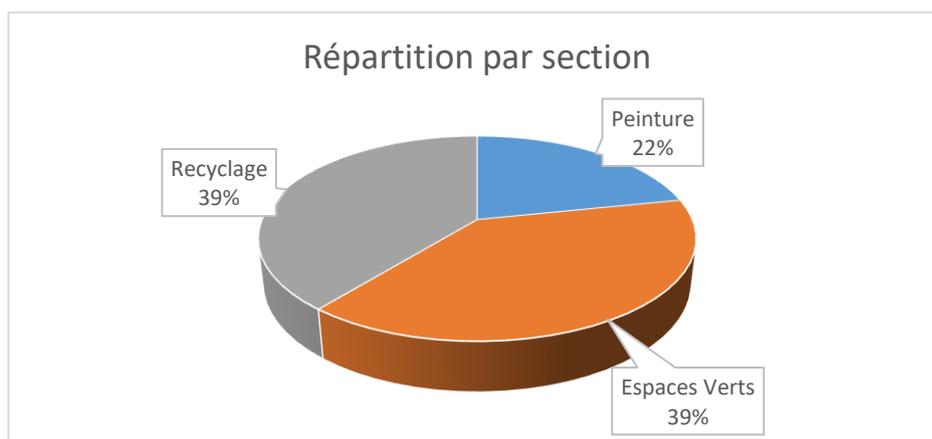
Une légère augmentation des stagiaires issus d'ESAT (20% en 2018 contre 18% l'année précédente).



C. Profil des travailleurs

Au 31/12/2018, la répartition des 23 travailleurs par pôle professionnels se décomposait comme suit :

- 9 travailleurs, soit 9 ETP en section Recyclage ;
- 9 travailleurs, soit 7.5 ETP en section espaces verts ;
- 5 travailleurs, soit 4.5 ETP en section peinture et petits travaux d'entretien.

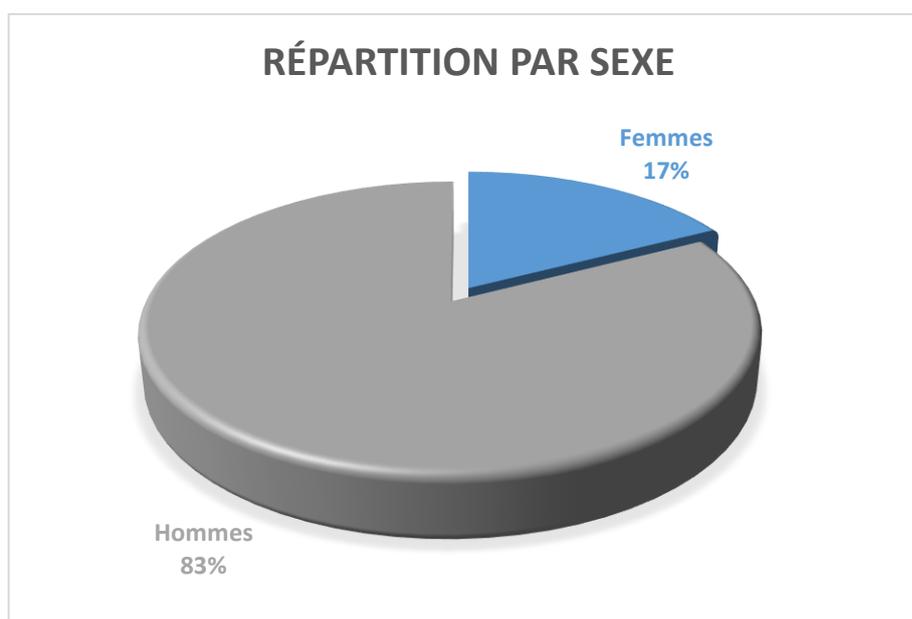


➤ Une population majoritairement masculine

Sur 23 travailleurs, l'ESAT accueillait seulement 4 femmes contre 19 hommes dont :

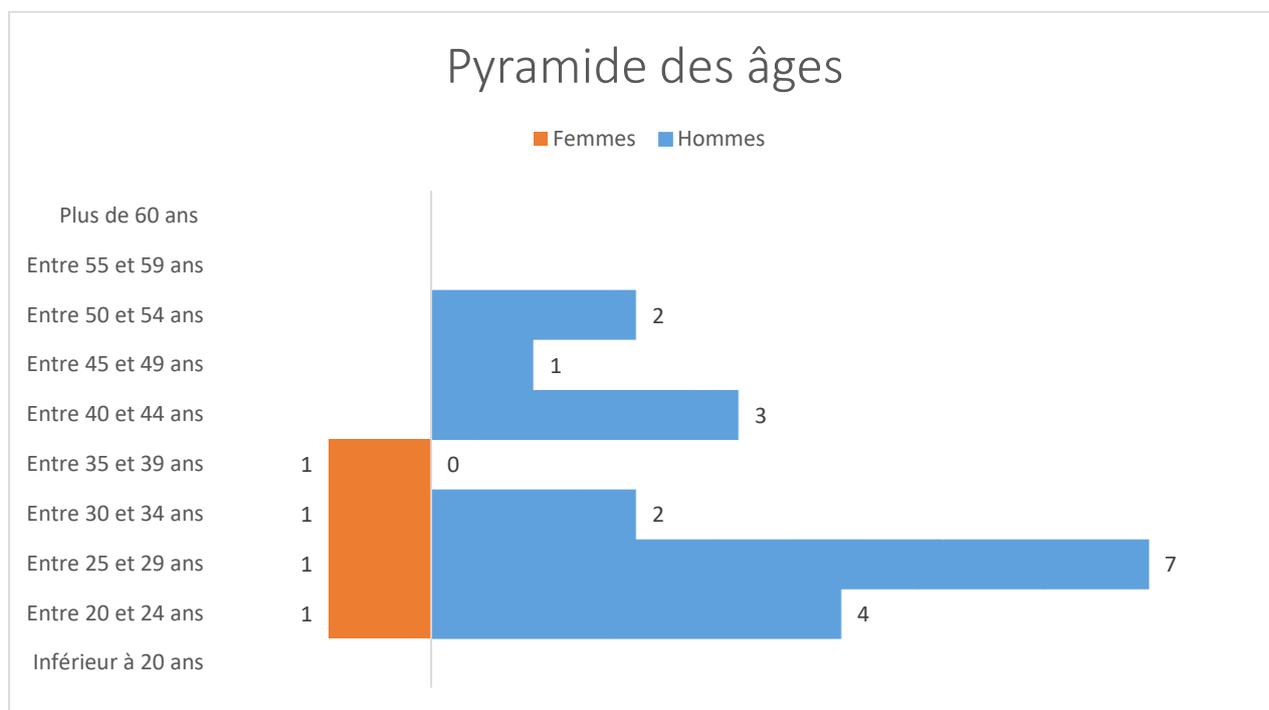
- ✗ 1 sur le pôle peinture
- ✗ 3 sur le pôle recyclage.
- ✗

En 2018, 17% de l'effectif de l'ESAT est féminin contre 22% en 2017.



➤ **Une population plutôt jeune**

Au 31/12/18, l'âge moyen des travailleurs s'élevait à 32 ans.

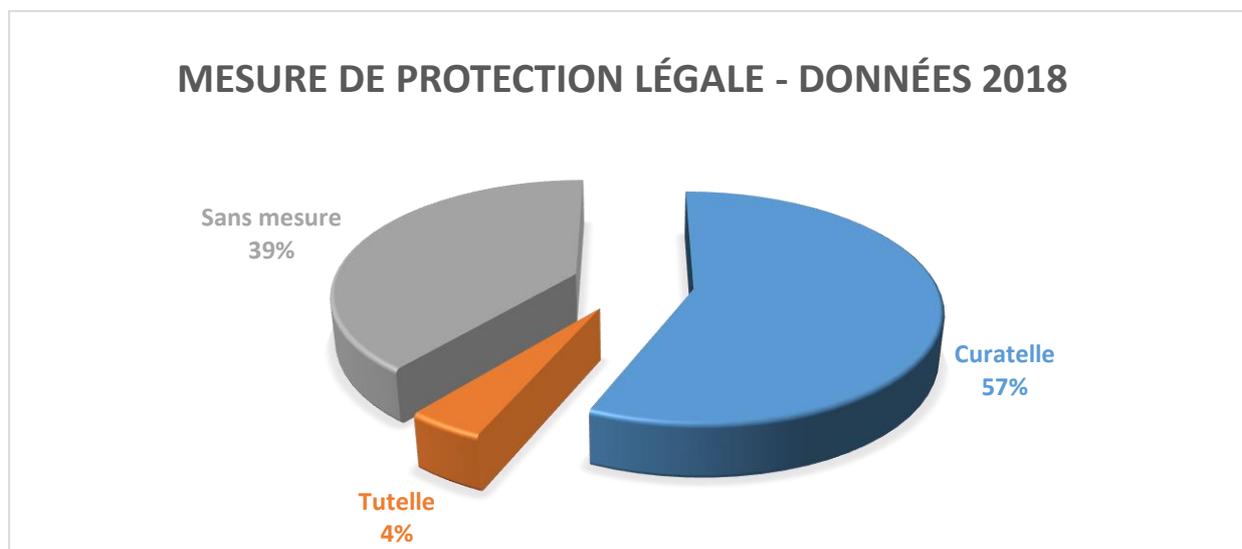


Le travailleur le plus jeune est âgé de 21 ans ; le plus âgé de 50 ans.
75 % des travailleurs avaient moins de 40 ans.

➤ **Mesures de protection légale**

39 % des travailleurs de l'ESAT disposent d'aucune mesure de protection en 2018

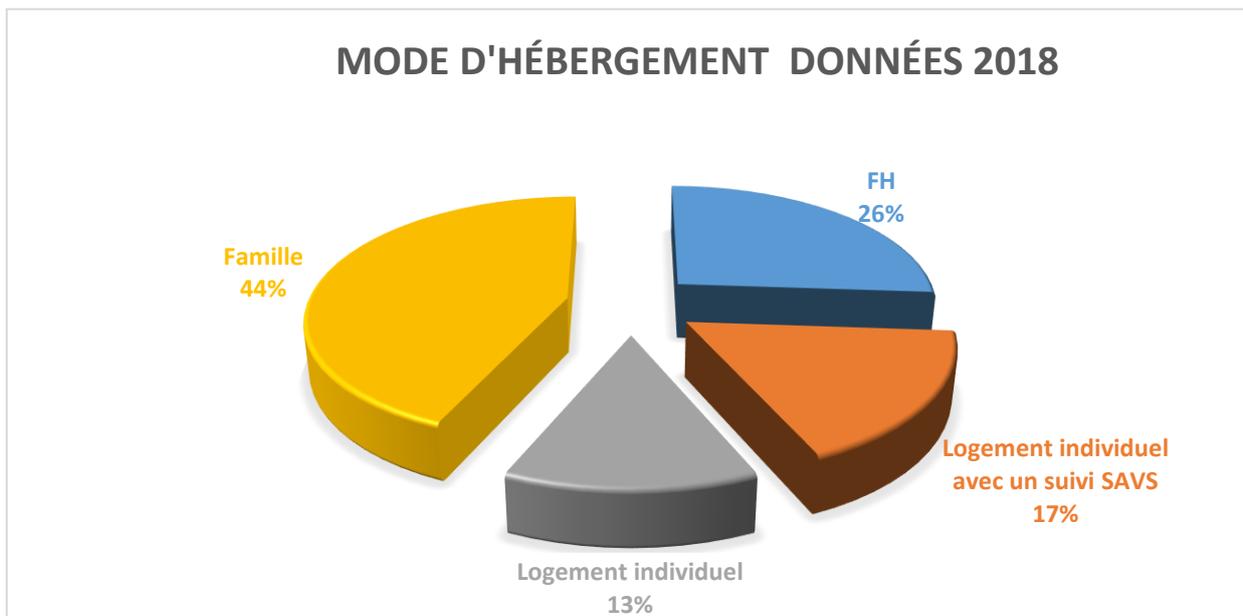
1 seule personne est sous mesure tutelle.



➤ **Mode d'hébergement**

Le mode d'hébergement indiquait une répartition en 4 profils :

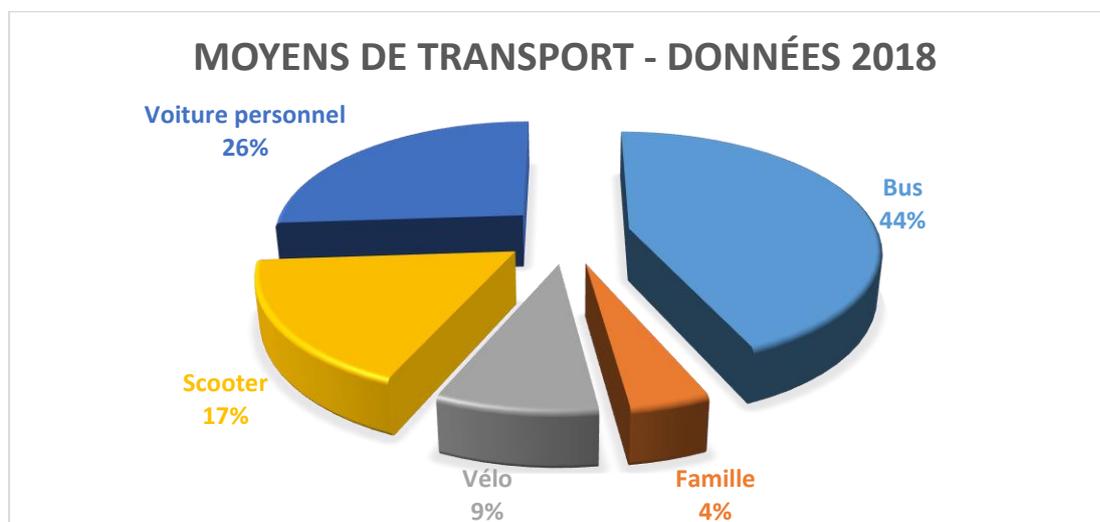
- 44 % vivaient chez leur famille (contre 43% en 2017)
- 17 % avaient un appartement individuel avec un suivi SAVS (contre 13% en 2017)
- 26 % vivaient dans un FH (contre 35% en 2017)
- 13 % avaient un appartement individuel sans suivi SAVS (contre 9% en 2017).



➤ **Moyens de transport**

Le moyen de transport majoritaire est le bus pour 44 % des travailleurs de l'ESAT.

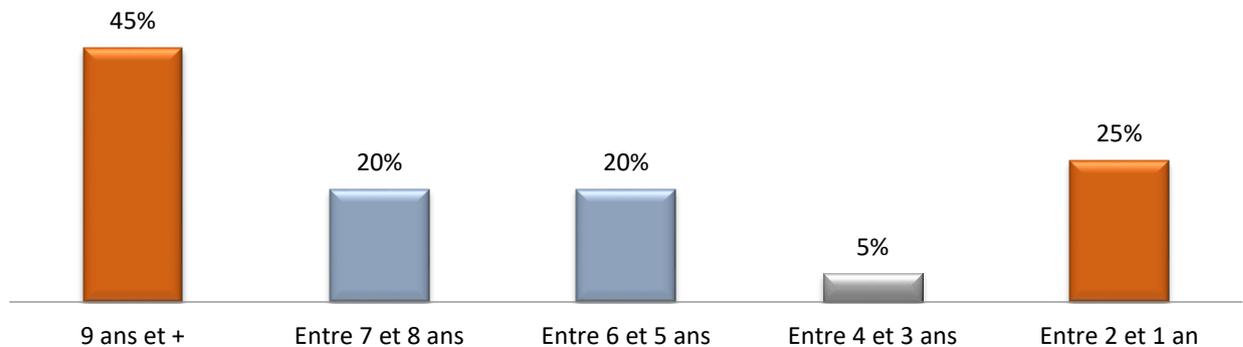
A noter que la majorité des travailleurs sont autonomes pour venir travailler.



➤ Durée de prise en charge sur l'ESAT :

45% des travailleurs ont plus de 9 ans d'ancienneté dans notre ESAT et un quart de l'effectif est présent sur l'ESAT depuis moins de 2 ans.

Répartition par ancienneté



D. Conseil de la vie sociale

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni 3 fois : les 25 janvier, 20 juin et 6 décembre 2018.

Le CVS est représenté comme suit :

- **Représentant des travailleurs**

Stéphane PIGNARD (pôle peinture et petits travaux) et Président CVS
Céline STAHL (pôle recyclage)
Mickaël HAMON (pôle espaces verts)

- **Représentants des familles**

Madame THIERRY
Madame REGUIN

- **Représentant des organismes de protection légale**

Association Tutélaire d'Eure-et-Loir

- **Représentant du Conseil d'Administration**

Madame STAHL

- **Représentant des Salariés**

Madame RIGUET, Représentante des Délégués du Personnel (TITULAIRE),
Madame FRESNAIS, Représentante du Personnel (SUPPLEANTE).

Une des revendications principales des travailleurs est de pouvoir organiser des sorties et activités. Une réflexion est menée à ce sujet pour étudier comment l'ESAT pourrait répondre à cette demande tout en sachant que ce n'est pas sa vocation première ;

E. Activités d'aide et de soutien

<u>ACTION</u>	nombre de travailleurs	total
<u>Partenariat avec le Lycée Jehan de beauce</u>		
Formation sur les droits des Travailleurs Handicapés	9 usagers	108 heures
<u>Partenariat formation avec l'ESAT Hors Murs</u>		
Apprentissage scolaire	1 usager	20 heures
<u>Participation au Forum HANDISCUETER</u>		
Présentation des missions d'un ESAT et des activités de l'ESAT Les Ateliers Vers l'Autonomie	2 usagers	8 heures

Les moniteurs d'atelier sont régulièrement amenés à travailler en individuel avec les travailleurs de l'ESAT sur des sujets bien précis, avec une finalité commune qui est un travail en vue d'une autonomie sur l'extérieur de l'ESAT : rédaction de CV, recherche de stages, travail sur la tenue vestimentaire, sur la prise de parole en groupe, sur les relations, sur le développement du lien extra professionnel, ...

3 travailleurs ont réalisé des stages ce qui représente 13 semaines :

- 2 à l'ESAT Hors Murs
- 1 dans un ESAT en Bretagne afin de réaliser son projet de déménagement sur Quimper. Cela représente

F. Ouverture vers le milieu ordinaire

L'ESAT « VERS L'AUTONOMIE » souhaite poursuivre son ouverture vers le monde professionnel ordinaire et favoriser l'inclusion professionnelle des travailleurs de l'ESAT.

Pour ce faire, toutes les actions encourageant ce phénomène seront privilégiées et encouragées.

1. Mise à disposition / Travail en autonomie chez les clients :

Sur 2018, ce travail en autonomie représente 408 jours soit l'équivalent de 2 ETP en situation d'ESAT Hors Murs.

13 travailleurs sur les 23 sont concernés soit 56% de l'effectif.

2. La journée DUODAY :

Nous avons souhaité participer pleinement à cette journée organisée par le ministère. Nous voulions que 100% de nos travailleurs puisse vivre l'expérience d'une journée en duo dans une entreprise ordinaire.

Nous avons réussi à former 23 duos avec des entreprises partenaires dans des domaines variés : en production, agent technique en collège, journalisme, secrétariat, peinture, vente, tri ; logistique, cuisine.

L'ensemble des travailleurs souhaitent que l'opération soit renouvelée en 2019.

3. Actions de valorisation Recyclage / Développement Durable

Dans le cadre de notre activité recyclage éco-citoyen, nous avons un rôle de promotion auprès de nos partenaires sur les notions de :

- Défense de l'environnement
- Développement durable
- Valorisation des déchets
- Valorisation des travailleurs en situation de handicap

Régulièrement, nous organisons auprès des entreprises et de leurs équipes des remises de cahiers développement durable en sensibilisant sur les points cités ci-dessus.

Pour ces actions, des travailleurs de l'ESAT sont systématiquement présents (10 sont concernés par les actions 2018).

Sur 2018, ce sont 16 actions de ce type que nous avons pu organiser à destination d'écoles, d'associations et d'entreprises.

4. Participation aux EDIX Games

L'ESAT Vers L'autonomie est adhérent au réseau d'entreprise de la zone de Gellainville GEODE. Au sein de cette zone, la société EDIX a organisé des tournois dans différents sports pour lesquels les entreprises de la zone pouvaient inscrire des équipes.

L'ESAT a présenté des équipes pour les tournois de tennis de table, Badminton, Bowling et foot en salle, pour le plus grand plaisir des travailleurs qui ont pu évoluer dans des compétitions très conviviales, en situation ordinaire.

13 travailleurs étaient impliqués lors de cette compétition.

G. Activité production de l'ESAT

L'ESAT « VERS L'AUTONOMIE » poursuit son développement au niveau du recyclage, principalement sur les activités papier et informatique (D3E). Le nombre de contrats obtenus est en évolution mais cela ne représente pas un gros chiffre d'affaire.

En parallèle, nous avons 2 équipes d'Espace Vert qui travaillent sur l'ensemble du département. Nous constatons de plus en plus de travail dans ce domaine du fait de notre travail de qualité et de notre réactivité.

La dernière équipe, toujours tournée sur le travail « Hors murs » de l'ESAT est l'équipe Peinture / petits travaux / déménagement. L'ESAT est de plus en plus sollicité pour des prestations de manutention (désarchivage, déménagement, prestations diverses).

RECYCLAGE :

Evolution du volume de papiers recyclés : + 43,12%

Papier 2016	105,54 tonnes
Papier 2017	131,82 tonnes
Papier 2018	188,655 tonnes
Evolution 2018/2017	+ 43, 12%

Carton 2017	18,56 tonnes
Carton 2018	30,16 tonnes
Evolution 2018/2017	+ 62,50%

Répartition des clients par secteur d'activités au 31/12/2018 (pour les collectes des papiers)

Type de clients	entreprises		Collectivités		ESMS		Ecoles		Total	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Années	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
nombre	26	31	4	8	21	25	5	4	56	68
évolution 2018/2017	+ 19,23%		+ 100%		+ 19,04%		- 20%		+ 21,43%	

ESPACE VERT :

évolution du nombre et des montants des contrats annuels d'entretien : + 28%

année	2014	2015	2016	2017	2018
nombre de contrats	21	22	26	25	32

répartition des clients 2018 en Espace vert

type de Client	Particuliers		entreprises		ESMS		Collectivités		Total des clients	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
années										
nombre	28	23	14	15	5	8	2	3	49	49
évolution 2018/2017	-17,86%		+ 7,14%		+ 60%		+ 50%			

évolution du nombre de devis signés hors contrats annuels : - 34%

année	2015	2016	2017	2018
nombre de devis signés	54	48	62	41

PEINTURE ET PETITS TRAVAUX :

Répartition 2018 par ACTIVITES du pôle "peinture - petits travaux / STI"

Type de travail	peinture		déménagements		entretien/ménage		sous- traitance	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
années								
nbre de devis signés	20	15	13	16	21	19	6	65
évolution 2018/2017	- 25%		+ 23%		- 9,50%		+ 90%	

répartition des CLIENTS 2018 en peinture – petits travaux / STI

Type de Client	Particuliers		entreprises		ESMS		Collectivités		TOTAL	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
années										
nombre	8	6	19	33	24	7	11	6	62	52
évolution 2017/2018	- 25 %		+ 73,68%		- 71%		- 45%		- 16%	

H. Perspectives

En 2019, l'ESAT a besoin de déménager pour poursuivre son développement (recyclage, 2eme équipe espace vert à temps plein, développement de nouvelles activité sous traitance, accueil des jeunes sortants d'IME).

Nous devons également procéder à la démarche d'évaluation interne sur cette année.

Nous poursuivrons nos ambitions d'inclusion en milieu ordinaire et de développement du travail en autonomie de nos travailleurs.